

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème

*L'entrepreneuriat et l'innovation sociale
au sein de CEVITAL*

Réalisé par :

- HAMOUDI HALIM
- BAHLOUL NASSIM

Membre de jury :

Président : Mme KIROUANE

Encadreur : Mme BOUDACHE

Examineur : Mme MESSAOUDI

dirigé par :

Mme KASRI-BOUDACHE Souad

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

En premier lieu nous tenons à remercier le bon Dieu pour la patience et la santé qu'il nous a offerte tout au long de nos études, sa bienveillance ainsi que la volonté de mener à bien ce travail.

Nous remercions également tous nos enseignants qui nous ont accompagnés durant notre Parcours universitaire, pour le savoir qu'ils nous ont transmis, et aussi parce qu'ils nous ont Appris à aimer la spécialité entrepreneuriat.

En termes de ce travail, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre promotrice KASRI-BOUDACHE Souad qui nous a encadrés et conseillé tout au long de la préparation de ce mémoire, nous la remercions pour ses encouragements et tous les efforts qu'elle nous a consacré .

Nous avons le plaisir de remercier l'ensemble du personnel de la DRH de l'entreprise CEVITAL pour sa contribution à cette expérience durant la période de notre stage, vifs Remerciements pour Melle ZOUINA l'assistante du DRH et plus particulièrement au DRH, Mr OULARBI Larbi qui nous a accordé un peu de son temps pour une interview très enrichissante.

Mes profonds remerciements pour les membres du jury qui ont acceptés d'évaluer ce travail. Et puis, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à nos familles, à nos amies et Tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire et au déroulement de ce stage de Fin de cycle.

Dédicaces

Je dédie ce mémoire a :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

Mes frères et sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de la générosité.

NASSIM BAHLOUL

Dédicaces

Je dédie ce mémoire a :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistances et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

Mes frères et sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de la générosité.

HALIM HAMOUDI

Liste des tableaux

N°	Les titres des tableaux	Pages
01	Vue organisée et synthétique des recherches en entrepreneuriat	12
02	Les définitions de la notion de l'entrepreneur selon écoles de pensée	22
03	Les différents types d'entrepreneur en fonction du type d'opportunité entrepreneuriale	23
04	Formes entrepreneuriale	28
05	Type de PME	72
06	Effectif global des PME à fin 2015	73
07	Mouvements des PME privées par tranches d'effectif	73
08	PME privées par secteur d'activité	74
09	Implantation territoriale des PME	74
10	Les grandes entreprises par secteur d'activité	75
11	Evolution des PME privées	76
12	Degré de connaissance de l'entreprise	82
13	Degré de perception de l'entreprise CEVITAL chez les acteurs de la société	83
14	Degré de savoir sur les projets sociétaux de CEVITAL	84
15	Point de vue sur les projets	85
16	Point de vue sur les affirmations suivantes	86

Liste des figures

N°	Les titres des figures	pages
01	Le domaine de l'entrepreneuriat au sens large	17
02	Les quatre phases de processus entrepreneurial	30
03	Les principales approches de l'innovation sociale	39

Liste d'abréviation

- ESSEC : Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales.
- EMES: Emergence of European Social Enterprises.
- IFERSI : Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles.
- REAS : Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire dont fait partie Solidarité-Emploi.
- GTIS : groupement technique inter société.
- MCA : mouvement de citoyenneté active.
- OCDE : organisation de coopération de développement économique.

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des figures

Listes d'abréviation

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre01 : Cadre théorique de l'entrepreneuriat	04
Introduction	05
Section 1 : Genèse de l'entrepreneuriat	05
Section 2 : Contexte d'émergence et d'évolution de l'entrepreneuriat en Algérie	15
Conclusion	35
Chapitre02 : Généralité sur l'innovation sociale	36
Introduction	37
Section1 :L'innovation sociale, définitions et approches théoriques	37
Section2 : Les caractéristiques et les acteurs de l'innovation sociale	46
section3 : Le champ et les conditions de développement de l'innovation sociale	48
Conclusion	58
Chapitre03 : L'innovation sociale au sein de l'entreprise CEVITAL	59
Introduction	60
Section 1 : Présentation de l'entreprise CEVITAL	60
Section2 : Le champ de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaïa	71
Section 3 : La méthodologie de recherche,Analyse et interprétation des résultats	76
Conclusion	88
Conclusion générale	89

Bibliographie

Tables de matière

Les annexes

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un phénomène économique et social, d'une grande importance. Par ailleurs, l'entrepreneuriat aujourd'hui, est un thème d'actualité, du fait qu'il attire l'attention de toutes les catégories de la société : enseignants, managers, dirigeants d'entreprise, consultants, d'homme politique, presque tous s'y intéressent¹.

A ce titre il convient de dire que l'entrepreneuriat est un trop complexe pour être réduit à une simple définition. Les manifestations sont multiples, chaque auteur explique avec une manière différente le concept de cette approche.

Néanmoins tous sont d'accord pour le considérer comme un moteur majeur de développement économique et social. C'est pourquoi il est essentiel d'y sensibiliser les jeunes, afin de les amener à envisager de lancer une activité nouvelle créatrice de valeur.

Le champ de l'entrepreneuriat est vaste, il englobe non seulement la création de nouvelles entreprises et la croissance des entreprises existantes mais aussi leurs développement tenant compte de leur environnement et les acteurs le constituant.

Ceci dit, un état d'esprit entrepreneurial peut être utile au sein ou à l'extérieur de toute organisation publique ou privée, poursuivant ou non un but de profit. Cet état d'esprit est marqué par le changement, la nouveauté, et l'innovation. En effet, ses fruits sont perçus en termes d'emplois, de création d'activité, de renouvellement des entreprises, et de l'innovation. Cette dernière est au cœur de la dynamique économique et peut être expliquée par le changement, la nouveauté, mais aussi par une autre façon de faire.

Joseph Schumpeter (1950) a abordé l'entrepreneuriat tout en soulignant qu'« *un entrepreneur est une personne qui veut, et qui est capable de transformer une idée, ou une invention en une innovation réussie* »²

Le terme de l'innovation dans son sens est très vaste, il évoque le plus souvent l'innovation de type technologique, l'usage de nouvelles technologies pour améliorer des modèles d'affaires et créer des nouvelles entreprises,

¹ Alain Fayolle, *Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre*, DUNOD, 2004, p01

² Bertrand Bellon, *l'innovation créatrice*, Economica, 2002, p03

Ceci a été encouragé par la création des incubateurs et d'autres organismes de soutien à l'entrepreneuriat pour accompagner le développement vers les innovations créatrices de valeurs.

Néanmoins, l'innovation prend aussi une autre ampleur dans le cadre des relations de l'entreprise avec les acteurs constituant son lieu de localisation. Ceci se traduit notamment par une autre façon d'innover, ce qui permet de répondre de manière plus adaptée aux besoins sociaux de toute nature : réduction de la pauvreté, santé, développement des communautés, conditions de travail, formation...etc .

En terme simple, l'innovation sociale consiste à la création de méthodes de solidarités, d'entraide, d'association. Elle est définie également comme ; « une solution nouvelle a un problème social qui est plus efficace, efficient, durable ou juste que les solutions préalables et qui rapporte d'avantage à la société qu'à des individus en particulier ». ³

L'innovation sociale est donc la façon dont la société civile prend en charge la solution aux problèmes sociaux et économiques de leur époque. Pouvant être décrit comme un ensemble de stratégie, d'idée et de formes organisationnelles, elle a pour but de répondre aux manifestations locales des enjeux sociaux mondiaux de l'économie, de l'éducation, de la santé, et de l'environnement. Sa mise en œuvre se caractérise par les deux dimensions qui la composent, soit son processus de création de valeur ajoutée et l'innovation elle-même. ⁴

L'innovation sociale au sein d'une entreprise est initiée par des acteurs sociaux aux cotés des citoyens qui coopèrent souvent au service de l'intérêt général, on peut identifier : les associations, les fondations, les entreprises sociales et les collectivités locales et territoriales.

C'est ce qui a d'ailleurs motivé notre recherche. En effet c'est la double relation entre entreprise et société avec ces acteurs qui a attiré notre attention pour développer la présente recherche. Ainsi notre questionnement principal s'articule autour de l'entrepreneuriat privé et l'innovation sociale. En effet, **nous cherchons à comprendre quelles sont les motivations de l'entrepreneur privé CEVITAL à s'engager dans l'innovation sociale ?**

De cette question principale découlent certaines autres questions subsidiaires à savoir ;

³Phills jr. J.A. , Deiglmeier, K. et Miller, D.T. (2008), « Rediscovering Social innovation », Stanford Social Innovation Review, vol. 6, n° 4, p36

⁴ Harrison, 2008, 2010, Klein et al 2009, l'entrepreneuriat et l'innovation sociale. la perspective des acteurs. Cahier/Mémoire de l'atelier Québec – France sur l'entrepreneuriat social. Par : Olga Navarro-Flores et Émilie Fortin-Lefebvre collection recherche, No 10-2012, p4

-Quelle est la place de l'innovation sociale dans le management de l'entreprise CEVITAL ?

- Quels sont les produits générés pour la société ?

-Les engagements de l'entreprise répondent t'ils aux attentes des acteurs de la société ?

Ainsi, nous essayerons de contribuer à la réflexion sur la problématique de notre sujet en se basant sur deux hypothèses :

1. L'innovation sociale serait un engagement volontaire de CEVITAL envers la société
2. L'innovation sociale serait ancrée dans le management de CEVITAL

Afin de répondre à notre questionnement nous avons subdivisé notre travail en trois principaux chapitres ;

Dans le premier chapitre, nous tenterons de rappeler des concepts de base liés à l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur

Dans le deuxième chapitre, nous nous focalisons sur l'innovation sociale, a savoir les définitions liées, aux approches et à sa mise en place.

Dans le dernier chapitre, nous tenterons de comprendre ce qu'est l'innovation sociale au sein de l'entreprise CEVITAL et ce en se basant sur un entretien semi directif et une enquête de terrain auprès des acteurs

Chapitre 01

Cadre théorique de l'entrepreneuriat

Introduction

Dans le présent chapitre, subdivisé en deux sections nous allons :

Dans un premier lieu, tenter de rappeler sur l'histoire d'évolution du phénomène entrepreneuriale dans le monde et de présenter quelques définitions selon les auteurs de la notion entrepreneuriat tout en se penchant sur les approches.

Nous allons également parler sur la création de l'entreprise et l'entrepreneuriat en déterminant les paradigmes dominants et les forme de l'entrepreneuriat, aussi le processus entrepreneurial.

Dans un deuxième lieu, tenter de rappeler sur l'histoire et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie en particulier

Section1 : Genèse de l'entrepreneuriat

1. Historique et évolution de l'entrepreneuriat

Introduction

Il est très intéressant de rappeler sur l'historique de ce phénomène complexe et son apparition avant d'entrer dans les détails

1.1.Historique de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui, au cours du temps et selon les pays, a toujours signifié diverses choses. Néanmoins, aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à dire que ce terme est étroitement lié à la création d'entreprise. Aussi, son histoire se confondait avec celle de l'évolution du métier de l'entrepreneur.

Au moyen-âge le terme entrepreneur faisait référence aux dirigeants de grands chantiers qui utilisaient l'argent des autres pour effectuer leurs travaux de construction. A partir du dix-septième siècle, il désignait une personne mue par la volonté de faire des affaires en prenant des initiatives et en organisant des ressources pour satisfaire les besoins des consommateurs dans l'espoir d'en tirer un gain personnel.

Le profit de l'entrepreneur, était déjà considéré comme la récompense des risques qu'il prenait et de l'incertitude de son action sur le marché. Au cours de la révolution industrielle, au dix-huitième siècle, le terme entrepreneur faisait référence aux inventeurs de techniques nouvelles qui empruntaient de l'argent aux banques pour construire des usines afin de rentabiliser leurs inventions. C'est de cette époque que date l'avènement de l'entrepreneur moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Du 19^{ème} siècle jusqu'au milieu des années 1970, avec les vagues des concentrations financières, des progrès technologiques et la naissance de la société anonyme, la gestion des entreprises va exiger des managers expérimentés. Aussi les grands capitaines d'industrie, qui vont stimuler le développement du capitalisme industriel, seront les nouveaux entrepreneurs.

C'est à partir des deux dernières décennies du XX^{ème} siècle que l'entrepreneur va être identifié comme étant toute personne à l'origine de la création d'une entreprise, peu importe sa taille ou son secteur d'activité. Le nouvel entrepreneur sera le travailleur autonome, le propriétaire-dirigeant de PME, le dirigeant de multinationale ou le propriétaire d'une microentreprise. C'est l'avènement du capitalisme entrepreneurial¹.

Comme Yvon Gasse le définit, l'entrepreneuriat est : « l'appropriation et la gestion des ressources humaines et matérielles, dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus² ».

L'entrepreneur se trouve donc dans une démarche d'organisation des ressources dans le but de lancer, puis garder en activité une entreprise qui viendra combler un besoin. « C'est aussi une mentalité, une attitude qui pousse un individu, seul ou avec d'autres, à lancer une nouvelle activité et à prendre les moyens pour réaliser un désir ou un rêve » Comme le dit Paul-Arthur Fortin (1992)³

¹ Article sur l'histoire de l'entrepreneuriat, rédigé par le groupe écoles 2IAE international « http://2aie.com/pages/historique-GROUPE_2IFE/2IAE-Historique » consulté le 05/05/2018

² Article, potentiel entrepreneurial en Algérie : entre capital humain et informalité, quelle croissance ?, septembre 2008, p4

³ Article sur l'histoire de l'entrepreneuriat, op cite

Dans l'histoire du capitalisme, les entrepreneurs sont souvent comblés le vœu d'Alphonse allais, en mettant les usines à la compagnie, les villes s'identifiant dans le site ou le district industriel⁴.

Au cours de 19^{ème} siècle, des fabriques s'implantent près des gisements de minerai, bois en abondance, pour une exploitation, parlant ainsi d'une manufacturière. À côté, des maîtres de forges, des historiens et écrivains décrivent des sagas familiales dans la petite industrie.

Au cours de la deuxième phase du capitalisme industriel, un développement considérable de l'artisanat et des corporations dans des villes pour se sortir de l'autoconsommation villageoise et d'entrer dans une économie de production et de distribution des biens de consommation standardisés, une économie d'agglomération basée sur des relations avec des classes salariales et citadines boutées hors du milieu rural.

Au cours des années 60-80, c'est l'implantation des unités industrielles déconcentrer, appartenant à des groupes industriels en voie de forte centralisation, et une politique industrielle territoriale basée sur l'urbanisation moderniste et oppose un nécessaire exode rural comme les enclosures en Angleterre⁵.

Au cours des années 80-90, une tendance politique, et une régionalisation pour, favoriser la diversification des tailles des villes par une politique municipale (communauté des communes), en matière de développement économique et d'aides à l'entrepreneuriat. Cette diversité, voire cette hétérogénéité, facteur de complexité, n'est pas sans lien avec l'éclatement de l'entrepreneuriat⁶.

1.2. La trilogie de la recherche dans le champ de l'entrepreneuriat

Schématiser l'évolution de la recherche en entrepreneuriat est marqué Selon trois grands courants de pensée.

Jusqu'à la fin de la décennie 1980, tout comme L'entrepreneur depuis deux siècles et demi, la recherche a connu essentiellement deux approches : descriptive et fonctionnelle. Globalement, la première voulait répondre à la question « Qui est... ? » La seconde tentait de répondre à la question « Que faits... ? » La décennie 1990 a vu naître une approche qui tient

⁴ VERSTRAETE Thierry, histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Éd. Ems management et société, Paris, 2000, P.263.

⁵Hocini Amar, Contribution à la compréhension des conceptions, caractéristiques et intentions entrepreneuriales chez les étudiants de fin de formation, mémoire en sciences sociales, université Abderrahmane mira Béjaia 2013/2014, p25

⁶ VERSTRAETE Thierry, Op. Cit P.263

Compte du dynamisme du processus et du phénomène entrepreneurial. Cette approche s'intéresse davantage au « Pourquoi... ? » et au « Comment... ? » Chronologiquement, nous présentons l'évolution des recherches en entrepreneuriat en distinguant trois approches : descriptive, comportementale et processuelle⁷.

1.2.1. L'approche descriptive ou économiste :

Cette approche a pris forme dans les premiers écrits des théories économiques et s'est quelque peu atténuée depuis la fin de la décennie 1970. En analysant le rôle que joue l'entrepreneur dans la croissance économique, en définissant l'entrepreneur par ses fonctions économiques et sociales et en le décrivant par ses caractéristiques, l'économie a concentré l'essentiel de la recherche en entrepreneuriat. Ce dernier peut se résumer essentiellement en des essais de définition de l'entrepreneur, du manager ou du propriétaire-dirigeant chaque grand courant de pensée, selon les changements socioéconomiques, insiste sur des caractéristiques et des fonctions entrepreneuriales spécifiques.

L'entrepreneuriat a été donc identifié par les économistes comme une construction utile pour mieux comprendre le développement économique.

Cependant, H. LEIBENSTEIN conclut qu'il n'est pas possible d'établir un modèle complet et détaillé du développement économique en relation avec l'entrepreneuriat. Il va même jusqu'à écrire que la théorie de la concurrence donne l'impression qu'il n'y a nul besoin en ce domaine. Cela résulte, argumente-t-il, du fait que cette théorie cache le rôle vital de l'entrepreneur⁸.

W.B. GARTNER, affirme que l'approche descriptive est complémentaire de l'approche comportementale, mais il prévoit plus de perspective pour cette dernière en vue d'expliquer le phénomène entrepreneurial les sciences économiques se trouvaient alors face au problème suivant : une bonne partie de la recherche se situe désormais en dehors d'elle, car il s'agit de découvrir les facteurs comportementaux du phénomène entrepreneurial qui s'inscrivent dans des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques particuliers⁹.

⁷ Azzedine Tounes, l'intention entrepreneuriale, Thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Rouen, Paris, 2003, P.35.

⁸ Cité dans Azzedine Tounes, op cit 35

⁹ Idem, p35

1.2.1. L'approche comportementale :

À force de parler de l'entrepreneur, la réussite n'est pas uniquement redevable à des qualités personnelles. Celle-ci implique la famille qui lui a donné naissance et la société dans laquelle il puise sa culture.

L'initiative individuelle n'est rien sans un contexte social, culturel, économique et politique propice. M. WEBER est sans doute le premier auteur auquel nous pouvons rattacher l'approche comportementale dans le champ de l'entrepreneuriat.

Cependant, selon plusieurs auteurs, celle-ci a été révélée par la psychologie et plus précisément par les travaux de Mc CLELLAND¹⁰, au début de la décennie 60 ; cet auteur est l'un des premiers à s'intéresser aux liens qui existent entre l'action des individus (les Entrepreneurs) et leur environnement (les valeurs, les croyances et les motivations) le fondement de son analyse est que le développement économique s'explique par l'esprit d'entreprise, qui lui-même trouve ses sources dans le besoin d'accomplissement et avance l'hypothèse que ce trait psychologique est assez stable.

Combiné aux caractéristiques de l'environnement, il prédispose les individus à choisir des carrières entrepreneuriales les variables environnementales caractérisant les individus sont donc devenues, elles-mêmes de réels objets d'analyse.

Les causes des actes des entrepreneurs constituent l'intérêt principal de la recherche. Ainsi, des travaux ayant pour origine diverses disciplines des sciences humaines (Gestion, Économie, Psychologie, Sociologie, Anthropologie...) se sont orientés vers l'explication des comportements entrepreneuriaux en liaison avec l'environnement dans lequel ils s'expriment.

L'approche comportementale est donc intéressante en ce qu'elle se préoccupe des comportements de l'entrepreneur dans l'exercice de son activité, lesquels s'inscrivent dans un environnement culturel, social, économique et politique.

Si L'approche comportementale doit être abandonnée en soi pour expliquer le phénomène entrepreneurial, nous pensons qu'elle a le mérite d'avoir amorcé l'entrepreneuriat comme champ de recherche à part entière, et ce, en se positionnant à l'intersection de plusieurs disciplines des sciences humaines¹¹.

¹⁰Cité dans Hocini Amar, op cit, p 27

¹¹ Azzedine Tounes, Op.cit, P.36

1.2.1. L'approche processuelle :

Si l'approche descriptive cherche à comprendre le rôle de l'entrepreneur dans l'économie et la société, si l'approche comportementale explique les actes et les comportements des entrepreneurs en les situant dans leurs contextes spécifiques, la démarche processuelle a pour objet d'analyser dans une perspective temporelle et contingente, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux. Dans un remarquable panorama où nous découvrons des travaux traitant de l'influence des facteurs sociaux, culturels, ethniques, institutionnels et économiques sur la formation de l'événement entrepreneurial, A. SHAPERO et L. SOKOL¹² sont les premiers qui ont éclairé l'optique processuelle du phénomène entrepreneurial. Ils tentent de comprendre le déclenchement d'un événement entrepreneurial en le corrélant avec des facteurs situationnels et individuels.

W.D. BYGRAVE et C.W. HOFER¹³, tout en réfutant les approches descriptive et comportementale, insistent sur le changement dans l'objet de la recherche. À l'instant du management stratégique qui a délaissé les rôles et fonctions du «manager» pour se centrer sur les processus stratégiques de l'organisation, l'entrepreneuriat, au lieu de se focaliser sur les caractéristiques, les fonctions et les innombrables définitions de l'entrepreneur.

C. BRUYAT¹⁴ dans une remarquable entreprise de modélisation s'aperçoit que l'entrepreneuriat « fait référence à un changement ou à quelque chose en train de se faire, à un temps créateur. La dialogique sujet/objet (individu/création de valeur ; pour lui ce qui qualifie un entrepreneur est la création de valeur) s'inscrit dans une dynamique de cette dynamique dans le processus entrepreneurial est soutenue par l'Organisation de Coopération et de développement Economique (OCDE). Celle-ci définit l'entrepreneuriat comme "Le processus dynamique qui consiste à identifier les possibilités économiques et à les exploiter par la mise au point, la production et la vente de biens et de services".

Changement créatrice "La notion de processus, tout en reposant sur les approches descriptive et comportementale qui font appel à des variables psychologiques, culturelles, sociales, politiques et économiques, inscrit donc celles-ci dans une double dimension : dynamique et complexe les interrelations entre les variables influant sur le phénomène supplantent l'importance des variables prises séparément. Les propos suivants présentent des

¹² Cité dans Hocini Amar, op cit, p28

¹³ Idem

¹⁴ Idem

Travaux récents qui témoignent de la nécessité de la prise en compte de la dimension processuelle dans le champ de l'entrepreneuriat¹⁵.

1.2.1. La vue synthétique du champ de recherche en entrepreneuriat.

La vue synthétique inspirée des travaux de Fillon et Landstrom¹⁶ ; nous présente les principales disciplines qui s'intéressent (ou se sont intéressées) à l'entrepreneuriat et leurs liens avec des objets et des questions de recherche. Elle permet, d'autre part, de visualiser des évolutions et des déplacements d'intérêt au niveau de la recherche. Ce qui nous semble devoir caractériser l'évolution des recherches en entrepreneuriat au cours des dernières années est, d'une part, la réorientation du centre focal, qui s'est déplacé de l'individu vers le processus d'autre part, le passage d'une épistémologie clairement positiviste à des épistémologies plus nuancées s'ancrant parfois dans des courants constructivistes.

¹⁵Azzedine Tounes, Op.cit, P.36

¹⁶Fayolle. À, introduction à l'entrepreneuriat, éd. Dunod, Paris, 2005, P.16.

Tableau 01 : Vue organisée et synthétique des recherches en entrepreneuriat

Question Principale	What (approche fonctionnelle)	Who/Why (approche sur les individus)	How (approche sur les processus)
Échelle du Temps	200 dernières années	Depuis le début des années 50	Depuis le début des années 90
Domaine scientifique principal	Économie	Psychologie, Sociologie, Psychologie cognitive, Anthropologie sociale	Sciences de gestion Sciences de l'action Théories des organisations
Objet d'étude	Fonctions de l'entrepreneur	Caractéristiques personnelles, Traits des individus, et entrepreneurs potentiels	Processus de création d'une nouvelle activité ou d'une nouvelle organisation
Paradigme Dominant	Positivisme	Positivisme, Sociologie Compréhensive	Constructivisme Positivisme
Méthodologie	Quantitative	Quantitative Qualitative	Quantitative Qualitative
Hypothèse de Base	L'entrepreneur joue/ne joue pas un rôle important Dans la croissance Economique	Les entrepreneurs sont différents des nonentrepreneurs	Les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres
Lien avec demande sociale (qui est intéressé par...)	État, collectivités territoriales, responsables économiques	Entrepreneurs, Entrepreneurs potentiels Système éducatif, Formations	Entreprises, Entrepreneurs, Entrepreneurs potentiels, Éducateurs et formateurs, Structures d'accompagnement et d'appui des entrepreneurs

Source : A. Fayolle, introduction à l'entrepreneuriat, éd. Dunod, paris, 2005, P, 17.

1.2. La sociologie économique de l'entrepreneuriat

La sociologie économique montre que les définitions des économistes de certains phénomènes ne sont pas complètes dont ils définissent l'entrepreneur comme une personne qui a une vision transparente, bonne observation . . . etc. Mais quand il essaye de concrétiser son projet il y a l'intervention d'autres structures sociales dans ces actes ce que l'économie ne décrit pas.

Donc on ne peut traiter le phénomène de l'entrepreneuriat sans faire référence ou recours à la sociologie économique, qui vise à approfondir les rapports d'indépendance entre les phénomènes économiques et sociaux. Plusieurs définitions et conceptions faites sur la sociologie économique, on a fait recours aux définitions et aux explications suivantes :

La sociologie économique est fréquemment définie comme le savoir qui étudie la même réalité que 'la science économique', et qui s'en distingue par les concepts utilisés, par l'adoption de vue sociologique.

Pour Philippe Steiner¹⁷, 'la sociologie économique étudie les faits économiques en apportant l'éclairage donné par l'analyse sociologique c'est-à-dire par des méthodes différentes de celle de la théorie économique comme les enquêtes, les typologies, la méthode comparative, ou plus récemment, l'analyse de réseau.

À rebours du mouvement qui porte les sciences sociales à diviser le travail intellectuel, à spécialiser les recherches, la sociologie économique suggère qu'il est nécessaire et utile de faire rencontrer les théories économiques et sociologiques de manière à fournir des meilleures explications des faits économiques que ne le font l'un et l'autre de ces deux savoirs. Lorsqu'on les met en œuvre d'une manière isolée ou pire, contradictoire.

Jean Louis La ville' adopte un point de vue similaire quand il définit la sociologie économique comme : 'la perspective sociologique appliquée aux phénomènes économiques ». Selon LÉVESQUE¹⁸, la sociologie économique est inséparable de la sociologie générale dans la mesure où 'le trait caractéristique de la société moderne et de se présenter sous le dehors d'une société économique' de telle sorte que 'la réflexion sur les rapports entre l'économique et le social peut être caractérisée comme la tâche centrale de la sociologie et des sciences sociales', le sociologue suppose que 'le monde social est présent dans chaque action économique', donc il n'existe pas de frontière étanche entre la sociologie générale de l'économie et la sociologie économique. En d'autres termes, la sociologie économique est un

¹⁷ STAENER Philippe, la sociologie économique, Ed. Le découvert, Paris, P,26

¹⁸ Cité dans Hocini Amar, op cit p 32

domaine de la sociologie qui cherche à comprendre et expliquer sociologiquement les formes d'économie.

L'approche générale consiste à appréhender toute forme d'économie comme étant une forme sociale, le résultat d'une construction d'actions et de relations sociales. On peut dire aussi que l'économie est le procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement (sa société), cette interaction lui fournissant de façon continue les moyens matériels de satisfaire ses besoins.

C'est donc un processus régi par des règles spécifiques à chaque civilisation qui peuvent être classées en système comme :

- Le premier étant la réciprocité.
- La redistribution.
- Et finalement l'économie d'échange

Au début des années 1970, on assiste à l'apparition de la nouvelle sociologie économique où on trouve les travaux de Mark Granovetter¹⁹, ce dernier a par exemple proposé une théorie sociologique de l'entreprise et des entrepreneurs directement issus sur les réseaux sociaux et sur l'encastrement de l'activité économique.

Granovetter y présente le cadre comparatif d'une interrogation sur le bon niveau d'encastrement (ni atomisation individualiste des agents ni sur socialisation dans des réseaux générateurs de coûteuses obligations) et sur le type de structures sociales propres à favoriser les entreprises.

Son analyse fonctionne à la fois comme une clé de compréhension de la réussite de certaines entreprises issues de communautés ethniques minoritaires, mais aussi, par un effet de levier théorique comme une voie vers une théorie capable de rendre compte à travers la notion d'équilibre entre le 'couplage' à un environnement (familial, local, culturel) et le 'découplage' nécessaire au déploiement d'une activité entrepreneuriale, de l'espace productif dans lequel les entreprises grandes et petites articulent leur mode d'existence.

Pour lui, la sociologie était la plus exposée à la tentation de déléguer l'action de ces entrepreneurs à leurs appartenances ethniques ou à des déterminations culturelles. Donc, la sociologie de l'entrepreneur est une économie empirique des manières de faire dans les entreprises et d'y rémunérer les facteurs de production l'entrepreneur étant celui qui, dans des conditions variées dont la sociologie peut chercher à rendre compte, accepte une

¹⁹ Cité dans Hocini Amar, op cit, p 32

rémunération non contractuelle en contrepartie du risque pris et de l'incertitude inhérente à ses décisions²⁰.

1. L'entrepreneuriat, définitions et piliers

Dans le domaine de l'entrepreneuriat la recherche vise à expliquer l'activité et la dynamique entrepreneuriale et comprendre le concept. Dans ce point, nous citerons quelques définitions et diverses optiques du phénomène entrepreneurial.

2.1. Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat, la littérature relative à ce concept propose une grande variété de définitions, puisque celui-ci est un phénomène hétérogène qui expose plusieurs manifestations, l'entrepreneuriat existe depuis longtemps mais il reste très difficile d'en donner une définition qui fera l'unanimité, la complexité de ce phénomène ne permet pas de le réduire à une simple définition, chaque auteur explique avec une manière différente le concept et la façon dont il approche ce phénomène, c'est pour cette raison qu'il est intéressant d'exposer dans ce qui suit l'évolution et la tendance actuelle de la recherche en entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat peut se définir comme « le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise, ce processus est le résultat de deux forces convergentes la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, la deuxième dépend des conditions au sens large de création d'entreprise », l'entrepreneuriat est avant tout un état d'esprit et une dynamique d'action.

Azzedine TOUNES considère « l'entrepreneuriat comme un processus dynamique et complexe. Il est le fruit de facteurs psychologiques, sociaux, culturels, politiques et économiques. Il prend la forme d'attitudes, d'aptitudes, de perceptions, de motivations et de comportements qui se manifestent dans un contexte donné »²¹

L'entrepreneuriat en tant que champ disciplinaire est vu comme un processus de transformation d'opportunité en démarrage d'affaire ;« il consiste à chercher à comprendre comment, par qui et avec quelles conséquences les opportunités de créer des biens et/ou des services qui n'existent pas encore, sont découvertes, concrétisés et exploités»²².

²⁰ STAENER Phillipe, la sociologie économique, Ed. Le découvert, Paris, P,26.

²¹ TOUNES Azzedine(2003), op.cit, p30

²² VERSTRAETE Theiry et SAPORTA Bertrand « Création d'entreprise et entrepreneuriat ».Edition ADREG.

L'entrepreneuriat peut se définir comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services, de nouvelles structures d'organisation, de nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui, éventuellement, n'existaient pas auparavant²³.

Christian Bruyat qui dans sa thèse (1993)²⁴ définit l'entrepreneuriat comme le dialogue individu/création de valeur et par Robert D. Hisrich et Michaël P. Peters (1991) qui définissent le concept d'« entreprenance » comme « le processus qui consiste à créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaire, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondants et à en recevoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle .

L'entrepreneuriat est un phénomène d'émergence et d'exploitation de nouvelles opportunités créatives de valeur économique ou sociale, impulsé et rendu possible par l'initiative et la dynamique d'innovation/changement d'un homme, l'entrepreneur, en interaction avec son environnement. L'axe central du phénomène est le processus créatif qui mouvemente et structure la dynamique homme/projet pour l'entraîner vers une configuration entrepreneuriale susceptible d'exploiter avec succès l'opportunité visée²⁵.

Pour délimiter le champ de l'entrepreneuriat, Bruyat s'appuie également sur la notion de changement et rejoint en cela les propos d'Ansouff²⁶ pour ce qui est entrepreneurial un comportement stratégique incluant des changements importants, des risques et de l'incertitude. Dès lors, la dialogique sujet/objet dans le cadre entrepreneurial s'inscrit dans une dynamique de changement créatrice. La matrice suivante schématise le domaine de l'entrepreneuriat.

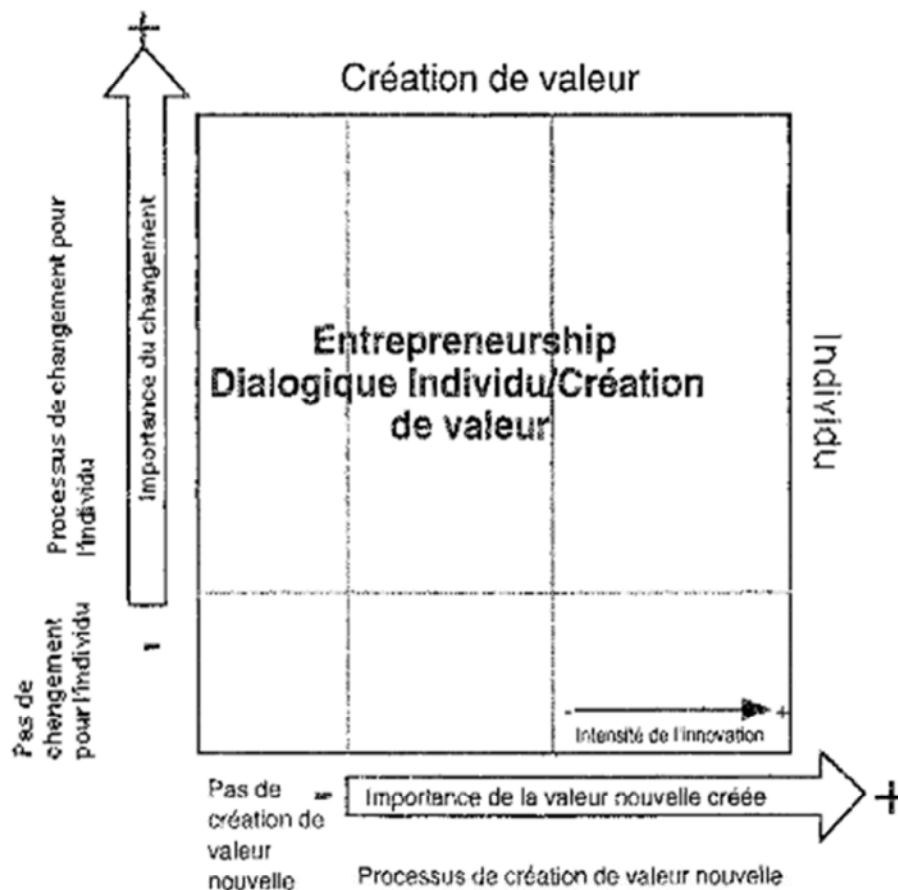
²³Yvon Pesqueux, HAL archives ouvertes, entrepreneur, entrepreneuriat: de quoi s'agit-il? « <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>,p2 »

²⁴ Cité dans ÉMILE-Michel hernandez, L'ENTREPRENEURIAT approche théorique, L'Harmattan, 2001, p15

²⁵ MICHEL Coster, Entrepreneuriat, publié par PEARSON EDUCATION France, p5

²⁶Ansouff I., Stratégie du développement de l'entreprise, les éditions d'organisation, 1989(éd.or. 1965)

Figure01 : le domaine de l'entrepreneuriat au sens large



Source : Thierry VERSTAETE, connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, édition L'Harmattan 1999, p19

Au **sens large**, l'entrepreneuriat est la capacité de concrétiser une idée, de se mettre en projet, ce qui peut mener, entre autres, à la création d'une entreprise, mais cela peut mener également à l'intrapreneuriat, qui est la capacité collective et organisationnelle pour encourager et accompagner la prise d'initiatives, à tous niveaux dans une entreprise, ainsi qu'à une plus grande employabilité : C'est la capacité d'évoluer de façon autonome à

l'intérieur du marché du travail, de façon à réaliser, de manière durable, par l'emploi, le potentiel qu'on a en soi²⁷.

1.3. Les piliers de l'entrepreneuriat

L'Etat d'esprit entrepreneurial est fondé sur 4 piliers essentiels :

2.2.1. Le pilier Vision : la base de l'entrepreneuriat

C'est le pilier qui permet de se fixer un objectif clair et de guider ses choix et ses actions vers cet objectif. Cette vision permet aussi d'être créatif et de trouver de nouvelles manières de faire pour innover. La vision de l'entrepreneur repose en partie sur son intuition et sur son intention.

Ce pilier vision est un véritable muscle qui peut s'entraîner et se développer. Et comme disait Ford-H :

*Si j'écoutais ce que mon marché me disait, je n'aurais pas inventé la voiture mais des chevaux qui courent plus vite – Henry Ford*²⁸

2.2.2. Le pilier Motivation : l'essence même de l'action

La motivation est un véritable carburant de l'action : en comprenant le sens de ce que l'on fait et l'intérêt de l'objectif à atteindre, même si la tâche est pénible on va la réaliser. A contrario, lorsque l'on n'est pas motivé, il devient alors bien plus difficile d'agir.

L'entrepreneur étant une personne d'actions, il doit à tout prix entretenir sa motivation. La bonne nouvelle c'est que cette motivation est également, un muscle qui s'entraîne à travers des réflexes et des exercices.

²⁷ Article, yet.brusselsyoung entrepreneurs of tomorrow, l'entrepreneuriat, c'est quoi? « <http://www.yet.brussels/fr/l-entrepreneuriat-c-est-quoi> »

²⁸ Blog, les 4 piliers de l'esprit d'entreprendre : le caractère de l'entrepreneur, par Jérôme HOARAU « www.pourquoi-entreprendre.fr/piliers-esprit-entreprendre/ » consulté le 07/05/2018

2.2.3. Le pilier Résilience : continuer d'avancer malgré les difficultés

Travailler sa résilience, c'est important, Sa capacité à « encaisser » un problème et de rebondir. Un entrepreneur sait s'adapter et c'est ce qui fait sa force.

Là encore, tout comme la vision et la motivation, la résilience est une soft skill (compétence) qui se développe avec de la volonté et du temps.

2.2.4. Le pilier Connexion : savoir s'entourer pour mieux avance

Un des réflexes des entrepreneurs est de toujours voir quelles connexions il peut créer, soit pour son projet, soit pour aider les autres. Un entrepreneur est un connecteur, il met les gens en relation ce qui aura un impact positif sur lui et sur son entreprise. A travers sa capacité à communiquer, sa pensée systémique et son empathie, il arrivera à créer des synergies.

Ce pilier est également une compétence qui se développe et qui est indispensable pour les entrepreneurs.²⁹

2.3. Les conceptions dominantes de l'entrepreneuriat : (les paradigmes)

Fayolle et Verstraete (2005)³⁰ pensent que l'entrepreneuriat est un domaine trop complexe et trop hétérogène pour se limiter à une seule définition. Ils proposent donc de classer les différentes définitions avancées par les auteurs selon quatre courants de pensée ou paradigmes.

2.3.1. Le paradigme de l'opportunité d'affaires :

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à repérer des opportunités et à les exploiter (Shane et Venkataraman, 2000)³¹. Elle y associe parfois d'autres notions, telles que la capacité à réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité. Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

²⁹Article innopreneurs, l'esprit entrepreneurial « <http://inno-preneurs.com/lesprit-entrepreneurial/> » consulté le 07/05/2018

³⁰verstraete,T. et Fayolle,A., (2005), «Paradigmes et entrepreneuriat», Revue de l'Entrepreneuriat, 4, 1, p.33-52

³¹SHane,S. et venkataraman,S., (2000), "The promise of entrepreneurship as a field of research", Academy of Management Review, 25, 1, p. 217-226

2.3.2. Le paradigme de la création d'une organisation

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner, 1990)³². La notion d'organisation ne s'y réduit pas à celle d'entreprise.

Dans cette vision, l'étude de l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance d'une nouvelle organisation, c'est-à-dire les activités par lesquelles le créateur mobilise et combine des ressources pour concrétiser l'opportunité en un projet

2.3.3. Le paradigme de la création de valeur

Cette approche définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstadt, 1984; Bruyat et Julien, 2001)³³, qu'elle soit individuelle, économique ou sociale. Les travaux portant sur le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique peuvent être rattachés à ce paradigme. L'objet étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est le rapport individu-crédation de valeur.

2.3.4. Le paradigme de l'innovation

Dans la lignée des travaux de Schumpeter, ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat. Pour Carland et al. (1984)³⁴, l'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des propriétaires-dirigeants de PME.

L'innovation peut prendre de nombreuses formes différentes (nouveaux produits ou services, nouvelles sources de matières premières, nouvelles méthodes de production, de distribution ou de vente, nouveaux marchés, nouvelle organisation...), mais c'est elle qui constituerait le fondement de l'entrepreneuriat.

³² Gartner, W.B., (1990), "What are we talking about when we talk about entrepreneurship", *Journal of Business Venturing*, 5, 1, p. 15-28

³³ Carland, J.W., Hoy, F., Boutilton, W.R. et Carland, J.A., (1984), "Differentiating entrepreneurs from small business owners: a conceptualization", *Academy of Management Review*, 9, 2, p. 354-359.

³⁴ Idem, p.354-359

3. Définitions et notions de base de concept entrepreneur :

L'entrepreneur et l'entrepreneuriat sont implicitement (et plus rarement explicitement) considérés comme étant à l'origine de la genèse de l'organisation et c'est en cela que les développements qui suivent trouvent leur place dans un ouvrage consacré aux théories des organisations.

Donc pour éclairer la notion de l'entrepreneur, et puisque il existe plusieurs définitions de l'entrepreneuriat, les unes aussi valides que les autres, il serait peut-être intéressant de demander plutôt « *qu'est-ce que un entrepreneur?* » Voici comment plusieurs intervenants définissent l'entrepreneur :

L'entrepreneur est une personne physique qui prend le risque de réunir des capitaux et des hommes, et qui a pour but de réaliser un certain nombre d'objectifs économiques. L'entreprise ainsi créée sera l'entité juridique à laquelle ces objectifs seront assignés.³⁵

Pour **J.Shumpeter**(1911)³⁶, l'entrepreneur est un agent économique à part entière, sa fonction consiste à innover et mettre en place de nouvelles combinaisons de facteurs de la production. et selon lui, l'entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en innovation réussie un entrepreneur est quelqu'un qui perçoit une opportunité et crée une organisation pour la poursuivre.

Et Selon l'école du leader, l'entrepreneur est souvent un leader, qui conduit les hommes vers l'atteint des buts et objectifs qu'ils assignés. il doit aider ses collaborateurs dans le développement de personnel et, de ce point de vue, l'entrepreneur est plus qu'un 'manager', il est aussi un 'leader of people' (Carsrud et al.,1986)³⁷.

³⁵Dictionnaire Jobintree « <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-entrepreneur-349.html> »

³⁶ Alain FAYOLLE, Jean-Michel DEGEORGE, dynamique entrepreneuriale, 1^{er} édition, Bygrave, 1994, p.2

³⁷Idem, 1^{er} édition,p28

Tableau 02: Les définitions de la notion de l'entrepreneur selon des écoles de pensée

Appellations des écoles	Définition de l'entrepreneur	Auteur de référence
L'école Economique	Un entrepreneur est spécialisé dans la prise intuitive de décisions réfléchies relatives à la coordination de ressources rares.	Casson (1991)
L'école comportementale	Un entrepreneur se définit par l'ensemble des activités qu'il met en place pour créer une organisation.	Gartner (1988)
L'école psychologique avec les courants personnalistes et cognitifs	Un entrepreneur se définit par un certain nombre d'attributs psychologiques que l'on décrit autant par la personnalité, que par le processus cognitifs activés pour la circonstance.	Shaver et Scott (1991)
L'école des Processus	Un entrepreneur est celui qui développe des opportunités et crée une organisation pour les exploiter.	Bygrave et Hofer (1991)

Source : Cécile Fonrouge, « Entrepreneur / manager : deux acteurs d'une même pièce », P.7

Ce tableau représente les différentes définitions de concept entrepreneur selon les écoles de pensée, et qui nous permet de déduire que chaque école a sa propre perception de cette notion, d'ailleurs chaque une à ses propres critères de définitions.

Tableau 03 : les différents types d'entrepreneur en fonction du type d'opportunité entrepreneuriale :

Types d'entrepreneur	Nature de l'opportunité	Création de valeur	Intensité du changement	Degré de légitimité
Innovant	Nouvelle information	Economique et sociale	Fort	fort
Arbitragiste	Déséquilibre du marché	Economique	Faible	Faible
Life-style	En lien avec les hobbies	Personnelle	Faible	Faible ou fort
Sociale	Résolution de problèmes sociaux	Sociale	Faible ou fort	Fort
institutionnel	Changement de cadre légal et/ou institutionnel	Economique et sociale	Forte	Forte
Mafieux	Contournement de loi	Clanique	Faible	Faible

Source : Alain FAYOLLE , Jean-Michel DEGEORGE, dynamique entrepreneuriale, 1^{ère} édition, p153

Ce tableau cite les différents types d'entrepreneur en fonction du type d'opportunité entrepreneuriale. Concernant le type innovant a une action pleinement créatrice puisqu'en créant la nouveauté sur le marché, il bouscule l'ancien schéma de production. Il permet à l'économie et de passer du stade du circuit au stade de l'évolution, donc l'intensité du changement et le degré de légitimité sont fort pour ce type et y compris le type institutionnel qui désigne une activité entrepreneuriale transformatrice, pouvant, selon les situations, être portée par un acteur collectif focalisé sur des objectifs communs ou bien par un agent considéré optimisateur d'une rationalité individuelle, la notion peut conduire à focaliser l'analyse de la fonction entrepreneuriale soit sur les actions qui créent cet acteur collectif (création de nouveaux cadres d'interaction des parties prenantes d'un processus), soit sur les conséquences de ce processus concernant les cadres institutionnels (régulation, cognitif..).

L'entrepreneur arbitrage est un trader dont la fonction est de réaliser des opérations, supposément sans risque, afin de profiter d'incohérences sur les marchés, c'est un agent économiques, son intensité de changement et son de degré de légitimité sont faible, la même chose pour le type mafieux qui dépasse les réglementations et la loi.

Par ailleurs, le type life-style est en liaison avec les hobbies , crée des valeur personnelle donc une faible intensité de changement et un degré de légitimité qui ça peut être fort ou faible, contrairement au type sociale qui permet de résoudre des problèmes sociaux donc un degré de légitimité fort et une intensité qui peut être fort ou faible

4. La création de l'entreprise

Après avoir cité quelques définitions sur ce phénomène dit complexe, ainsi ses approches théoriques, nous allons essayer de comprendre mieux l'acte entrepreneurial.

L'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. Les divers avantages qu'il génère justifient l'intérêt grandissant qu'il provoque. Par ailleurs, à côté de son contribution dans la création d'emploi et du renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut apporter de l'intérêt aux individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales des sources desatisfaction.

La création d'entreprise et, d'une façon plus large, l'entrepreneuriat sont aujourd'hui unanimement reconnues comme étant des phénomènes vitaux pour la société, par leur contribution à la régénération et au développement de l'économie.

Vu au sens de l'interactivité entre l'organisation et l'individu, l'entrepreneuriat dans sa forme initiale reste la création d'entreprise.

4.1. Importance de l'entrepreneuriat dans la société

Les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société concernent la création d'entreprise, la création d'emploi, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et l'accompagnement de changements structurels.

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libérale. Il est, très souvent, à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprise, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique.

L'entrepreneur est innovateur qui apporte d'après Shumpeter la « destruction créatrice ». ³⁸

3.1. Les diverses formes d'entrepreneuriat

Dans ce point, nous aborderons les principales formes de l'entrepreneuriat. La démarche entrepreneuriale au sens large prend plusieurs aspects : la création d'entreprise, la franchise, l'essaimage et reprise d'entreprise.

La création d'entreprise constitue le cœur de l'entrepreneuriat, elle est définie comme : « *l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encourager par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels* » ³⁹

La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes, cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur, Hernandez(1999) ⁴⁰

Ainsi selon la littérature, l'entrepreneuriat peut prendre diverses formes :

3.1.1. La création ex-nihilo

Ex nihilo est une expression latine signifiant « à partir de rien ». Créer une entreprise quand rien n'existe n'est pas une situation facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les chercheurs et ce, d'autant plus que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes, la création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité, par ailleurs les risques doivent être particulièrement bien évalués.

3.1.2. La création par essaimage

Créer une entreprise quand on est encore salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement une démarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprise. Les projets peuvent être variés et concerner la création d'un commerce ou d'une entreprise

³⁸Extrait de l'article (l'entrepreneur, ferment de l'économie et de la société) par Alain FAYOLLE les echos- L'ART D'ENTREPRENDRE/31 mai 2007 « <https://fr.slideshare.net/charfimacc/lentrepreneuriat-un-phnomme-conomique-et-social-complment-de-cours> »

³⁹Boislandelle H. M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998, P.146

⁴⁰ Hernandez E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999, p225

industrielle, mais l'accompagnement (matériel, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise peut être de nature de réduire le niveau de risque de l'entrepreneur.

4.1.1. La création par franchise

Elle met en relation *un franchiseur*, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un *franchisé*, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule. Ce type de création consiste à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

4.1.2. La reprise d'entreprise

La reprise d'entreprise ou d'activité présente une différence de taille avec la création d'entreprise. L'organisation existe, elle n'a pas à être créée. Si elle existe, il est alors possible de s'appuyer sur des données qui la décrivent dans son présent, son histoire, sa structure et son fonctionnement. Dans ces conditions, l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque beaucoup plus faibles. Comme pour la création d'entreprise, la reprise peut être réalisée par un individu pour son propre compte ou par une entreprise existante. Au moins deux cas de reprise d'entreprise peuvent être examinés :

-La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé

La principale difficulté est vraisemblablement d'avoir suffisamment tôt l'information qu'une entreprise de ce type est en vente. Ensuite il faut pouvoir disposer de ressources financières importantes, car le prix de marché de ces entreprises peut être élevé. Il est indispensable d'avoir, par ailleurs, de bonnes compétences générales et une expérience de management réussie. Il convient, en effet, de ne pas perdre trop de temps dans l'apprentissage du métier de chef d'entreprise.

-La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté

Si les difficultés sont déclarées (entreprises en redressement judiciaire), il est indispensable de connaître le cadre légal de reprise d'entreprise en difficulté. Avoir des relations avec des acteurs clés dans ce milieu, apparaît comme une condition importante. Si le prix d'acquisition de ces entreprises est sans commune mesure avec celui des entreprises en bonne santé, il ne faut jamais perdre de vue que ces structures nécessitent généralement une très forte recapitalisation financière. Reprendre une entreprise en difficulté nécessite également une

bonne connaissance des situations de crise. Il convient en effet, de restaurer rapidement la confiance à tous les niveaux: personnel, clients, fournisseurs, partenaires⁴¹...

3.1.1. L'intrapreneuriat

« L'intrapreneuriat est le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus, en association avec une organisation existante, crée une nouvelle organisation ou génère le renouvellement ou l'innovation au sein de cette organisation. » (P. Sharma et J.-J. Chrisman, 1999)⁴².

Cette définition est intéressante à plus d'un titre : d'abord, elle met en évidence la dimension individuelle du processus intrapreneurial et souligne l'existence d'une association entre individu et organisation. Elle inclut, parmi les finalités du processus intrapreneurial, non seulement la création de nouvelles activités, mais également toute innovation ou transformation majeure de l'organisation.

Les relations entre les deux « associés » (individu ou groupe d'individus et l'organisation) aussi asymétriques et interdépendant sont forcément complexes. L'intrapreneur qui agit apparemment de façon autonome et s'engage personnellement reste un employé soumis à des obligations contractuelles et morales, dont celle d'agir pour le bénéfice de son employeur. De son côté, l'organisation qui « délègue » certaines tâches et transfère certains risques à l'intrapreneur constitue à la fois son milieu nourricier et son juge... Le tableau 1 tente de clarifier la position et le rôle respectifs des deux « associés » du processus entrepreneurial.

⁴¹Foadmooc, chapitre 1 connaissance de l'entrepreneuriat et de formes, section 2 : les divers formes d'entrepreneuriat « <http://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/> »

⁴² Idem

Tableau 04 : Formes entrepreneuriale

Ce tableau résume les différentes formes de l'entrepreneuriat, et définit chaque forme.

Formes entrepreneuriales	Définitions	Sources
Création pure d'entreprise	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.	Counot et Mulic (2004)
Essaimage	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.	Office québécois de la langue française (2007)
Reprise d'entreprise	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.	Counot et Mulic (2004)
Développement et croissance d'une entreprise	Nouveaux débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment.	OCDE (1998)
Intrapreneuriat	Développement de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise.	Carrier (2008) Dumais et coll. (2005)

Source : Julien, P.-A. et Cadieux, L. (2010). *La mesure de l'entrepreneuriat*, Rapport d'étude, Institut de la statistique du Québec, page 29.

3.1. Processus entrepreneuriale

Le processus entrepreneurial est un concept qui mène à des approches et à des modèles multiples visant à établir des stades, des phases, des étapes qui constituent une série d'actions à prendre pour atteindre un certain objectif ou plusieurs objectifs.

La définition de processus entrepreneuriale qui est proposée par Bygrave et Hofer⁴³ (1991,p.14) présente de fortes proximités avec la vision de Garther : « le processus entrepreneurial implique toutes les fonctions, activités et actions associées à la perception des opportunités et à la création d'organisation pour poursuivre le thème ».

Il existe quatre phases du processus de création d'entreprise

3.1.1. La propension entrepreneuriale

La propension entrepreneuriale, d'après 'Larousse'⁴⁴ est « un *"penchant, inclination à faire quelque chose"* ».

Selon LEARNED⁴⁵, elle est une combinaison des caractéristiques psychologiques et d'expériences professionnelles ; cette propension augmente la probabilité de tenter l'aventure entrepreneuriale

3.1.2. L'intention entrepreneuriale :

« Les intentions entrepreneuriales sont présentées comme un lien entre l'entrepreneur en tant qu'individu et le contexte dans lequel une entreprise est créée »⁴⁶.

L'entrepreneuriat est un processus où l'intentionnalité joue un rôle central. Elle occupe une place extrêmement importante dans la décision de créer une entreprise, elle est également le meilleur prédicateur du devenir entrepreneurial et un élément nécessaire pour l'exécution du comportement.

3.1.3. La décision entrepreneuriale :

La décision implique que l'intention est confortée. Elle se distingue de cette dernière par deux dimensions essentielles. Premièrement, la formalisation du projet est achevée dans ses dimensions stratégiques, mercatiques et financières. Il est transformé en opportunité validée par les études financière et marketing du plan d'affaire. Deuxièmement, les ressources humaines, financières et logistiques sont globalement mobilisées.

⁴³ Alain FAYOLLE , Jean-Michel DEGEORGE, op.cit, p11

⁴⁴-TOUNES Azzedine,op.cit, p48.

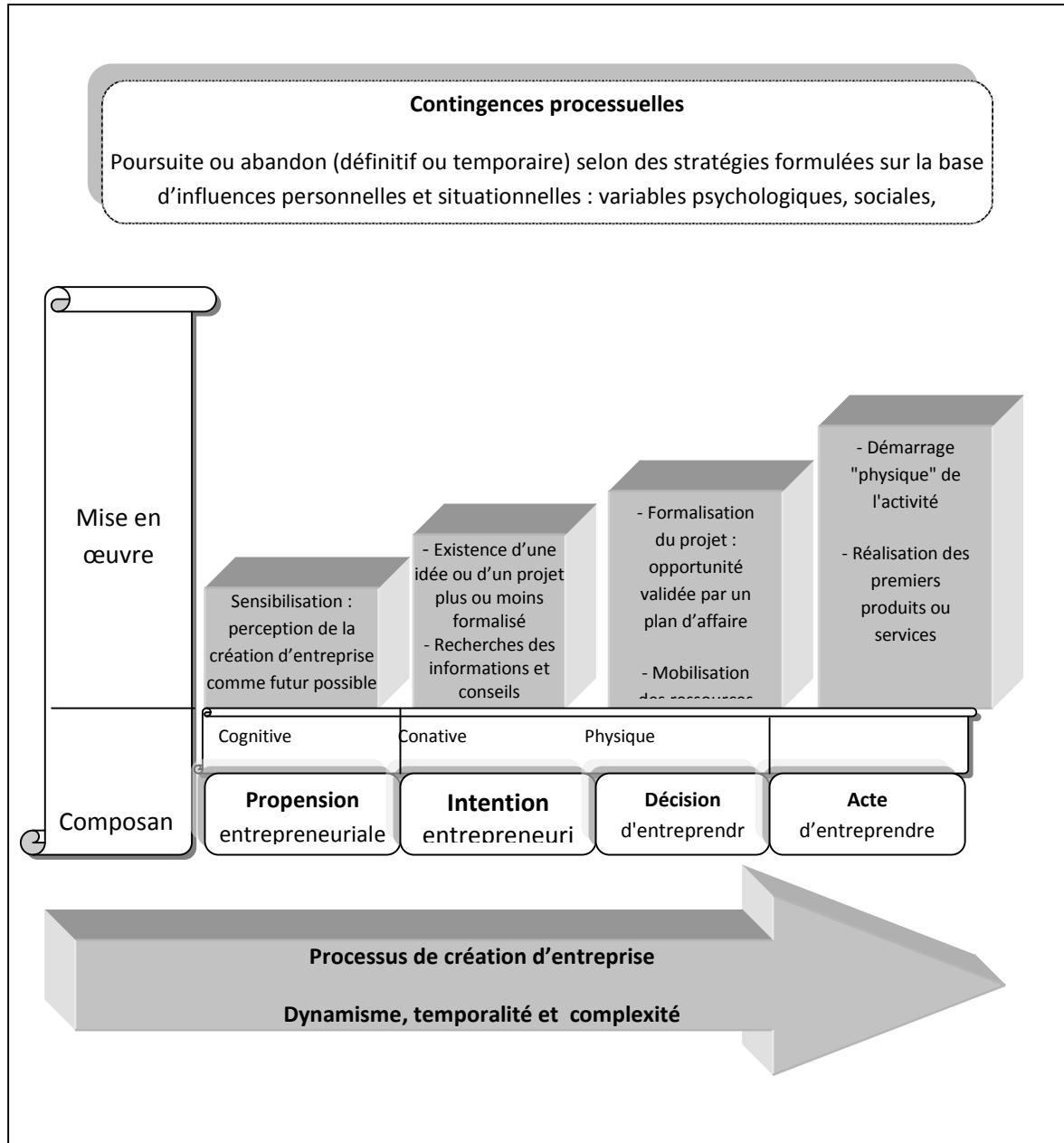
⁴⁵-LEARNED K.E, "What happened before the organization ? A model of organization formation", Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 17, n° 1, p.40

⁴⁶ -Bird,jelinek, m.,(the operation of entrepreneurial intentions, entrepreneurship, theory and practice,88; p.21

3.1.1. L'acte d'entreprendre :

La dernière phase du processus entrepreneurial, correspond au passage à l'acte d'entreprendre, qui correspond au démarrage proprement dit de l'activité entrepreneuriale, à travers la réalisation des premiers produits ou services

figure02 : les quatre phases de processus entrepreneurial



Source : résumé Azzedine

tounes ,p3 www.researchgate.net/publication/264550412_entrepreneuriale_theories_e_t_modeles

Section 2 : contexte d'émergence et évolution d'entrepreneuriat en Algérie

Introduction

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer son histoire et évolution comme suite

1. Historique et évolution

Melbouci (2008) avait fait une distinction entre deux périodes cruciales marquant l'histoire de l'évolution de l'entrepreneuriat et du secteur privé en Algérie.

En effet, elle possède en matière de création d'entreprises une expérience particulièrement intéressante qu'elle a acquise tout au long des quatre dernières décennies. Il s'agit d'une expérience intervenue dans un pays qui a hérité à l'indépendance d'un nombre peut significatif d'entreprises gérées par des nationaux et qui fut donc à ses débuts un moment de véritables apprentissages pour les créateurs d'entreprises et les institutions d'appui ; cette expérience se déroula en deux assez bien délimitées dans le temps⁴⁷ :

1.1. L'entrepreneur de l'Algérie indépendante (les décennies 60 à 80)

Juste après l'indépendance, l'Algérie s'est engagée dans un ambitieux programme de développement visant à assurer la transformation locale des richesses et à accroître leur utilisation à l'intérieur de l'économie. L'objectif principal de la politique de développement suivie est de transformer l'économie algérienne en y implantant une industrie de base, en procédant à des transformations des rapports de propriété au sein de l'agriculture et en maîtrisant le commerce extérieur à l'aide des instruments de l'État.

L'État comme instrument de réalisation et de réussite du projet du développement économique et social se voit confier trois fonctions essentielles : une fonction économique en tant que 'grand entrepreneur' devant mettre en place et conduire une économie étatique moderne ; une fonction sociale redistribuées faisant de lui un État-providence et enfin une fonction de socialisation et de disciplinarisation du citoyen et de la société.

Pendant toute la période (1962-1989) une rapide revue de l'histoire économique et politique, nous rappelle un système politique basé sur un parti unique et un modèle économique centralement dirigé. L'État a été pendant plus de 30 ans le principal entrepreneur et employeur, il s'impose ainsi comme propriétaire du patrimoine des entreprises et responsable de leur création, mais aussi de leur gestion. Pour assurer son contrôle sur la

⁴⁷Melbouci. L, 'le capital social et le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien', communication au colloque international sur l'entrepreneuriat et la PME, Belgique, octobre, 2008.

gestion de ses entreprises, l'état a mis en œuvre des dispositifs multiples. Il assume également les résultats de leur gestion comme on peut l'observer à travers les nombreuses opérations répétées d'assainissement financier prises en charge par le trésor public durant cette période et destinées à rétablir les équilibres financiers de ces entités en déficit chronique.

L'entrepreneur privé de son côté était vu comme 'un profiteur' et était accusé d'appartenir à une classe de bourgeoisie exploiteuse (charte nationale de 1976).

Pour lutter contre toute forme d'exploitation, l'état algérien a limité le champ de l'entrepreneuriat privé. Les entrepreneurs ne doivent investir que dans des activités complétant celles des grandes entreprises d'État. La taille de leur affaire ne doit pas dépasser le seuil d'une entreprise moyenne. Il est évident de signaler que l'entrepreneur, même s'il n'a pas été écarté de l'activité économique durant cette période, était encadré par un environnement spécifique : marché non concurrentiel, prix fixés administrativement, monopole d'État, bureaucratie (bancaire et administrative) pesante et corruption touchant les différentes sphères de l'économie.

1.1. Les décennies 80-90 : L'essor de l'entreprise privée

Début des années 80, le processus de désengagement de l'état a ouvert la porte à l'émergence et au renforcement du secteur privé qui jusque-là était principalement concentré dans trois branches : l'industrie alimentaire, le textile et les matériaux de construction.

La loi de 1982 relative à l'encouragement et à l'investissement privatif vise à insérer davantage le secteur privé dans le système de planification nationale et lui faciliter notamment l'accès au crédit et aux importations. Toutefois, vu les événements environnementaux internes et externes, l'Algérie a brusquement rompu avec son système économique ; elle se lance, à la fin des années 1980, dans la mise en place d'une nouvelle organisation axée sur le marché. Là il y a lieu de s'interroger sur la nouvelle vision de l'entrepreneuriat algérien.

1.2.L'entrepreneur de l'Algérie en transition vers l'économie de marché

La décennie 1990 marque inéluctablement un tournant dans le processus de libéralisation de l'économie algérienne. En effet, après l'échec du socialisme et les déficits de la plupart des grandes entreprises d'État, l'Algérie lance de grandes réformes pour instituer l'économie de marché, un arsenal juridique considérable a été développé notamment au cours de l'année 1990 pour asseoir les bases d'une telle transformation : libération des prix (loi 90-01 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit, loi de février 1990 sur la fixation des salaires sur une libre négociation (salariés — employeurs), abolition du monopole sur le commerce extérieur, ouverture du capital de certaines entreprises publiques à des actionnaires privés (ordonnance 95-22 du 26 août 1995, ordonnance 97 -12 du 19 mars 1997) et création d'un

marché financier en 1996. D'un autre côté, l'État a entrepris sous la pression des institutions monétaires internationales (FMI, banque mondiale...) d'encourager l'investissement privé en lui facilitant l'accès au crédit et en diminuer la bureaucratie qui pèse lourdement sur son développement.

Ainsi, le nouveau dispositif législatif et réglementaire garantit plus de liberté aux entreprises privées et aux entrepreneurs en prenant soin de les orienter vers une dynamique beaucoup plus productiviste que spéculative. L'État vise l'entrepreneur comme acteur principal du développement économique de la nouvelle orientation. Désormais, l'entrepreneur est mis au centre de la réflexion pour l'élaboration des politiques de développement. Plusieurs institutions ont vu le jour rien que pour aider l'entrepreneur à créer et accroître son affaire.

À titre d'exemple, l'État a adopté en 2003 une action pour promouvoir et relancer le secteur de l'artisanat. Dans cette phase de transition, l'État algérien continue d'assurer un rôle incitatif par l'intermédiaire de l'agence de promotion et de soutien à l'investissement (APSI) qui, grâce aux différents avantages fiscaux qu'elle accorde aux nouveaux entrepreneurs, a entraîné un mouvement important de création de petite et moyenne entreprise⁴⁸.

Avec la montée du chômage plus récemment surtout les jeunes moins de 30 ans (qui représentent près de 70 % de la population) a suscité la création d'aides financières incitatives à la création d'entreprises développées en leur direction dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Il reste à signaler qu'il existe un décalage entre les textes et lois réglementaires encourageant la liberté d'entreprendre et leur mise en œuvre.

1.1. Les facteurs explicatifs de la privatisation en Algérie

Les réformes n'ont pas eu un impact concret sur le comportement des entreprises publiques, mais suite à une combinaison de nombreux facteurs et aux encouragements de la FMI et la banque mondiale, à partir de la fin des années quatre-vingt, l'état décide d'introduire des réformes structurelles de son économie et adopter le principe de la privatisation. Parmi les facteurs explicatifs de l'adoption de ce principe⁴⁹ :

-L'inefficacité décevante d'un important secteur public qui a coûté des dizaines de milliards de dinars, sur laquelle toute la stratégie nationale du développement économique et social a été bâtie.

⁴⁸ APSI, Agence pour la Promotion et Soutien à l'Investissement créée en 1994 et remplacée en 2001 par l'ANDI, Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement.

⁴⁹ SADI. N-E, la privatisation des entreprises publiques en Algérie, Ed OPU, Algérie, 2005, P 24

- Le choc pétrolier de 1986 qui représente la principale source de financement extérieur de l'industrialisation.
- La crise de l'endettement qui a consacré la faillite du système.
- Le courant libéral avec sa conception du rôle économique de l'état ;
- La croissance démographique très élevée ; il ne fut plus possible à l'état de satisfaire les nouvelles aspirations d'une jeunesse de plus en plus critique à l'égard du pouvoir.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons essayé de faire une revue sur l'entrepreneuriat tout en citant l'historique de ce concept et y compris en Algérie en particulier, aussi de donner quelques notions de bases pour éclairer ce vaste phénomène complexe, en identifiant également les approches dominantes.

En conclusion, l'entrepreneuriat est un phénomène ancien qu'est apparu avec l'histoire du capitalisme, et plusieurs recherches ont contribué dans son évolution à partir des années 80. L'entrepreneuriat est aussi un phénomène économique qui s'inscrit dans la sociologie économique.

Chapitre 2

Généralité sur l'innovation sociale

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons présenter les généralités de l'innovation sociale qu'est considéré comme l'ensemble de nouvelle pratique visant à résoudre des problèmes sociétaux.

Alors d'abord nous allons donner des définitions selon quelques acteurs. Puis nous allons passer à déterminer les principales approches de l'innovation sociale. Ensuite nous allons parler sur les caractéristiques et les différents acteurs de l'innovation sociale. Enfin nous allons expliquer le champ et les conditions de développement de l'innovation sociale.

Le concept d'innovation sociale recèle indubitablement d'une forte puissance évocatrice, mais il peine à ne pas apparaître flou pour une majorité d'entre nous. Si de nombreux chercheurs en sciences sociales ont utilisé et utilisent les termes d'innovation sociale, il reste un concept non stabilisé dans le milieu universitaire (Harrisson, 2011).¹

Section 1 :L'innovation sociale, définitions et approches théoriques.

Dans le domaine de l'innovation sociale la recherche vise à expliquer et comprendre le concept l'innovation sociale. Dans cette idée nous citons quelques définition et divers approches de ce concept. Ainsi que L'innovation sociale, bien que de plus en plus présente dans le discours public, est un concept qui fait appel à des définitions et approches plurielles bien que toutes reviennent aux mêmes élémentaires.

L'innovation sociale n'est pas un concept stabilisé : les auteurs ayant mobilisé cette notion appartient à différents champs théoriques et disciplinaires ; elle recouvre donc des significations différentes selon les présupposés et références des personnes qui l'emploi. Néanmoins, afin de clarifier cette notion et d'aborder les doutes, réticences et polémiques qui peuvent émerger à son égard, nous présenterons ces différentes approches.

1.1. Définitions et notions de base

Plusieurs travaux de recherche ont tenté de définir l'innovation sociale nous rappelons, les définitions plus reconnues :

Selon le groupe de travail « innovation sociale » du conseil supérieure de l'économie sociale et solidaire (CSESS) : "L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et

¹L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013
« https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf » 02/04/2018

des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers.

Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion et évaluation.²

Selon le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES, à Montréal), l'innovation sociale considérée comme : une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles Orientations culturelles³.

Cette définition met l'accent sur le résultat (la nouveauté) et la résolution d'un problème (social) de l'innovation sociale, mais aussi sa diffusion dans les différents réseaux institutionnels, organisationnels, communautaires.

Le Réseau Québécois pour l'Innovation Sociale (RQIS) (Québec) définit l'innovation sociale se basant sur les définitions du CRISES, du Stanford Center for Social Innovation et de la fondation Young pour considérer : "Une innovation sociale comme une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.⁴

Alors cette forme d'innovation introduite par sa finalité qui vise son inclusion dans un environnement entrepreneurial, social, écologique, économique et humain. Qu'elle soit de nature technologique, organisationnelle, de produit ou de marché, elle est pensée collectivement en fonction de son impact sur son environnement.

Au-delà de l'avantage concurrentiel qu'elle est susceptible d'apporter, l'innovation sociale est inclusive et doit amener un bénéfice mesurable pour une collectivité

² Avise guide l'innovation sociale un levier pour le développement des territoires juillet 2012
« <https://www.avise.org/ressources/linnovation-sociale-un-levier-pour-les-territoires> »

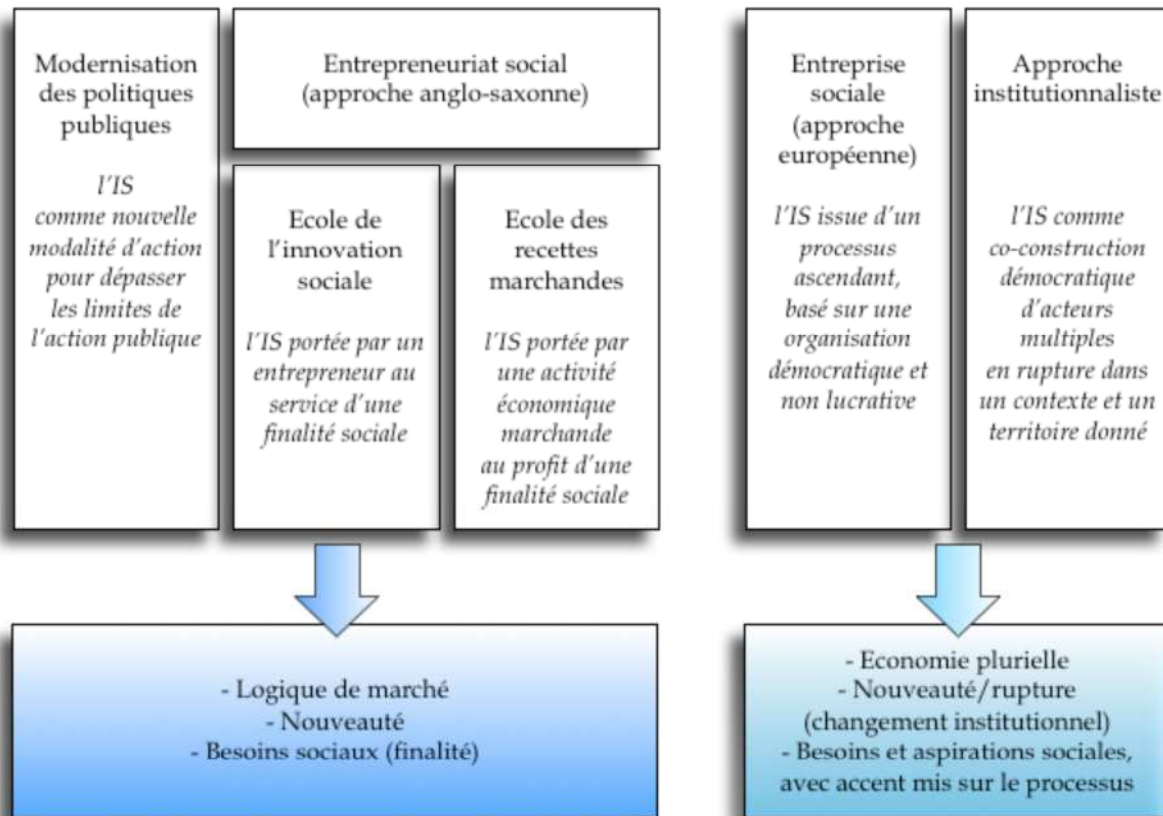
³ L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation
« https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0907.pdf »

⁴ Le Réseau québécois en innovation sociale « <http://www.rqis.org/innovation-sociale/> »

1.2. Les principales approches de l'innovation sociale.

La première conception est centrée sur la finalité et la deuxième elle est centrée sur le processus de l'innovation sociale.⁵

Figure 3 - Les principales approches de l'innovation sociale



Source : L'innovation sociale en pratiques solidaires. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013

« https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

1.2.1. Une conception centrée sur la finalité

La première conception, principalement anglo-saxonne, va essentiellement définir l'innovation sociale à travers deux éléments : son caractère de nouveauté et sa finalité sociale. Cette conception se scinde en deux approches, qui diffèrent principalement sur les acteurs qui sont à l'origine de l'innovation sociale : publics d'un côté, privés de l'autre. Ces deux approches ont des présupposés communs et se révèlent relativement complémentaires

⁵L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013

« https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

1.2.1.1. L'innovation sociale outil de transformation des politiques publiques et sociales

La première approche porte sur la transformation des politiques publiques, et particulièrement les politiques sociales. Cette vision de l'innovation sociale est principalement promue par des gouvernements et administrations nationales, et par des organisations supranationales (Commission européenne...).

L'innovation dans ce contexte est généralement vue comme un « levier clé d'évolution et d'amélioration de notre modèle social et économique ». Les enjeux autour de l'innovation sont dans cette perspective nombreux : faire face à la réduction des budgets, s'inspirer des méthodes et processus issus du secteur privé, être réactif à la demande et aux besoins des usagers, le tout dans une perspective de compétitivité et d'attractivité des territoires ; objectifs dans la droite lignée des présupposés et objectifs du New Public Management.

1.2.1.2. L'innovation sociale, nouvelles solutions et réponses portées par des entrepreneurs sociaux

Cette approche met l'accent sur l'entrepreneuriat social, Apparue au tournant des années 80-90, le concept d'entrepreneuriat social (social entrepreneurship) est d'obédience anglo-saxonne. Il naît aux Etats-Unis, dans les milieux des écoles de gestion et des universités. En 1993, la Harvard Business School crée la Social Enterprise Initiative et lance ainsi un mouvement que suivront d'autres universités comme Columbia , « Contrairement à ce que le nous pouvons penser, le concept n'est donc pas né dans la tête de militants sociaux, d'opposants à l'économie de marché ou de marxistes pur jus. C'est bien dans les cercles patronaux et les plus grandes écoles de gestion qu'il fait son apparition».

La figure de l'entrepreneur social se diffuse alors au niveau mondial, notamment par les fondations et associations qui le promeuvent, dont la plus connue est Ashoka. Il est néanmoins possible de mettre en évidence deux écoles de l'entrepreneuriat social, toutes deux américaines : celle de l'innovation sociale et celle des recettes marchandes.

La conception développée par cette première école est défendue par Ashoka. Cette organisation, créée en 1980, définit l'entrepreneur social comme « quelqu'un qui met ses qualités entrepreneuriales au service de la résolution d'un problème social et/ou environnemental à grande échelle. Quel que soit le domaine où il s'engage, l'Entrepreneur Social se donne comme critère majeur de réussite l'ampleur de son impact sur la société »⁶.

⁶L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013, « https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

L'accent est ici mis sur l'individu et sur la finalité de son action (la réponse à un besoin ou un problème social), ainsi que sur l'échelle de ses impacts. Les changements sociaux qui sont recherchés seraient donc surtout le fait d'un individu, héroïque et visionnaire, avec un esprit entrepreneurial hors du commun. « La personnalisation de l'innovation sociale qui s'exprime ainsi, traduit le choix de privilégier l'individu sur l'organisation »

À cet esprit entrepreneurial vient s'ajouter « l'esprit philanthrope ». C'est en effet une solidarité de nature philanthropique qui motiverait ce type d'entrepreneuriat, tourné vers l'assistance à autrui.

Néanmoins, si les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur social et ses motivations sont mises en avant, la dimension sociale de l'activité ou de l'innovation en tant que telle reste floue. « Dans le contexte américain, l'idée d'entreprise sociale est néanmoins restée fort large et souvent assez vague, désignant principalement des activités économiques mises au service d'un but social »⁷

Trois éléments sont mis en avant dans cette approche :

- l'entrepreneur social, qui associe les qualités d'un entrepreneur classique avec la volonté de répondre à des besoins sociaux.
- la relativité du non lucrativité. En cas de lucrativité l'entreprise utilise les bénéfices dégagés par ses activités marchandes pour financer d'autres projets non rentables à finalité sociale. Cette structuration aboutit à l'élaboration de structures hybrides. Cette entreprise utilise les mêmes outils qu'une entreprise à finalité lucrative.
- un aspect philanthropique, avec l'assistance à autrui comme mobile d'action.

1.2.1.3. Une conception qui soulève interrogations et critiques

Ces deux approches, la modernisation des politiques publiques et l'entrepreneuriat social, se révèlent complémentaires concernant leurs conceptions de l'innovation sociale : elle est ici vue comme une réponse à des besoins sociaux face auxquels l'action publique se révèle relativement inefficace. Cette réponse est portée par des entrepreneurs sociaux, financée soit d'une manière classique pour les activités rentables, soit à partir de financements privés philanthropiques et d'aides d'Etat pour les projets ne pouvant se financer par les seules activités marchandes.

⁷L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013, « https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf ».

Cette vision de l'innovation sociale entraîne certaines interrogations voir critiques, souvent en lien avec celles que connaissent le New Public Management, l'entrepreneuriat social et le social business. Celles-ci vont porter sur différents aspects.

- L'accent mis sur le rôle de l'entrepreneur individuel se ferait au détriment d'autres formes d'initiatives dotées d'organisations plus collectives, et porteuses de pratiques démocratiques.
- Elle renverrait à une solidarité philanthropique, qui sous couvert de lutte contre la pauvreté et l'exclusion passerait sous silence certaines questions telles que la lutte contre les inégalités, et risquerait de créer un lien de domination entre entrepreneurs et donateurs d'une part et bénéficiaires d'autre part.
- Le recours systématique au marché n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations ; en effet cette approche présuppose et maintient une vision historiquement cloisonnée entre ce qui relève de l'économie d'une part, et ce qui relève du social d'autre part, séparant les organisations ayant une finalité économique des autres ayant une finalité sociale. Ce caractère systémique mésestime d'autres schémas de ressources que celles issues d'échanges marchands⁸, et laisse entendre que le marché est l'unique mécanisme permettant et révélant l'appropriation et la diffusion de l'innovation sociale.
- Ce recours systématique au marché aurait également pour conséquence l'importation et l'imposition des techniques de management et critères de gestion propres aux entreprises capitalistes à l'ensemble des organisations ; dans cette optique, les associations du secteur non lucratif seraient progressivement et naturellement amenées à se convertir en entreprises dites classiques, dont elles respecteraient les principes de gestion et de rentabilité, mais avec une dimension sociale. En se rapprochant ainsi du social business, elle gagnerait en efficacité économique mais perdrait leur dimension politique.

1.2.1.4. L'approche qui conduit à s'interroger sur la notion de besoins sociaux

Par ailleurs les éléments communs de définition de l'innovation sociale de ces deux approches, à savoir la nouveauté et la finalité sociale, soulèvent également quelques interrogations.

Ainsi la quasi-totalité des définitions existantes de l'innovation sociale fait référence au caractère nouveau de celle-ci pour la définir, ce qui n'est pas sans poser problème ; en effet, contrairement aux innovations technologiques, la nouveauté sociale ne peut être qu'une notion fortement relative (Chambon et al. 1982 ; Cloutier, 2003), invérifiable dans l'absolu.

⁸ Institut Jean-Baptiste GODIN Centre de transfert en pratiques solidaire
« https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

Le recours aux termes de finalité sociale ou de réponse aux besoins sociaux soulève également quelques interrogations. En effet si ces grandes catégories d'objectifs ont pour mérite de donner des exemples simples et compréhensibles de l'innovation sociale, elles se révèlent compliquées à Délimiter et à utiliser opérationnellement.

1.2.2. Une conception centrée sur le processus de l'innovation sociale

Le second ensemble se positionne davantage sur la nature collective des processus et des produits de l'innovation sociale. Cette conception a été principalement développée en Europe et au Québec.

Deux approches constituent cette conception :

- l'approche basée sur l'entreprise sociale, notamment développé par les chercheurs du réseau EMES en Europe ;
- l'approche institutionnaliste, principalement développée par le CRISES au Québec.

1.2.2.1. L'approche de l' « entreprise sociale »

La première approche utilise le terme d' « entreprise sociale » pour désigner un ensemble d'initiatives apparues à l'orée des années 1990. En 1991, en Italie, apparaît la première loi reconnaissant les « coopératives sociales » comme statut spécifique, analysées dès 1990 dans la revue « Impresa sociale » . Elle sera suivie en 1995 par la Belgique qui reconnaît alors les « sociétés à finalité sociale » dans sa législation, puis par d'autres pays tels que le Portugal, la Grèce ou encore l'Espagne.

Face à la montée de ce phénomène, des chercheurs ont constitué le réseau européen EMES, afin d'analyser les entreprises sociales. Ils ont ainsi construit un idéaltype de l'entreprise sociale combinant deux séries d'indicateurs relatifs au caractère économique et entrepreneurial des initiatives d'une part, et à la dimension sociale d'autre part

Selon Defourny (2004), les critères relevant de la dimension économique et entrepreneuriale sont les suivants :

- une activité continue de production de biens et/ou de service
- un degré élevé d'autonomie (autonomie de gestion)
- un niveau significatif de prise de risque économique
- un niveau minimum d'emploi rémunéré.

Les critères liés à la dimension sociale sont au nombre de cinq :

- un objectif explicite de service à la communauté
- une initiative émanant d'un groupe de citoyens
- un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital
- une dynamique participative, impliquant différentes parties concernées par l'activité

1.2.2.2. L'approche institutionnaliste

L'approche institutionnaliste, d'abord été développée par les chercheurs du CRISES, créé à cet effet en 1986 au Québec. Elle a ensuite été introduite en France par des chercheurs de l'IFRESI, avant d'être développée dans de nombreux travaux, portant notamment sur l'économie sociale et solidaire. Elle entre en résonance avec la seconde approche entrepreneuriale (européenne) exposée ci-dessus, en insistant sur la dimension collective du processus d'innovation sociale.⁹

La définition de l'innovation sociale donnée par Bouchard (1999) et le Groupe de travail sur l'innovation sociale semble faire consensus au Québec (Dandurand, 2005 ; Bellemare, Briand, 2006 ; Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2007). Celle-ci est abordée comme « toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore, tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés ». Une autre définition retenue par le CRISES est donnée dans Bouchard (2011) : il s'agit d' « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » donc La première définition souligne le résultat (la nouveauté) et la finalité (la résolution d'un problème social) de l'innovation sociale, mais aussi sa diffusion dans les différents réseaux institutionnels, organisationnels, communautaires. La seconde met en avant la volonté de transformation sociale, l'aspiration Changement, qui peut être au fondement de l'action portée par des acteurs sociaux, qui prend de ce fait une tournure politique plus forte que dans les approches précédentes. Cette volonté de transformation touche les rapports sociaux de production, de consommation, mais aussi de genre et de classe (Richez-Battesti et al.,2012).

L'entreprise sociale et l'approche institutionnaliste, portent une conception proche de l'innovation sociale, Cette conception met l'accent sur :

⁹ Institut Jean-Baptiste GODIN Centre de transfert en pratiques solidaire L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013,
« https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

- un processus d'émergence de l'innovation localisé et ascendant
- l'intervention collective d'acteurs divers et multiples
- une gouvernance démocratique
- une logique de marché limitée par la mobilisation de deux autres principes économiques, la redistribution et la réciprocité, révélant une approche plurielle de l'économie
- une transformation du cadre d'action pour proposer de nouvelles orientations.

1.2.2.3. La notion de nouveauté dépassée par celle du changement social

Ainsi certains auteurs se rattachant à l'approche institutionnaliste comme Chambon et al. (1982), préfèrent parler de changement, vu comme une « discontinuité par rapport aux pratiques habituellement mises en œuvre dans un milieu donné » le milieu pouvant être ici une organisation, un secteur d'activité, un territoire, etc.

Le changement n'implique donc pas forcément la nouveauté (ou une nouveauté toute relative) : telles pratiques considérées comme novatrices dans un contexte donné pourront avoir été adoptées (et abandonnées) dans un autre secteur ou lieu, voire même en d'autres temps.

Ainsi « l'innovation sociale tire son caractère novateur de la rupture avec les pratiques existantes dans un contexte donné. Il s'agit, comme chez Chambon, David et Devevey (1982), d'une solution hors normes compte tenu du problème en question ».¹⁰

1.2.2.4. La notion de finalité sociale dépassée par celle de processus

La majorité d'auteurs ici conserve la finalité sociale dans leurs éléments de définition de l'innovation sociale : réponse à des besoins ou problèmes sociaux, conséquences sociales positives, création de valeur sociale, mieux-être des individus et/ou des collectivités.

Néanmoins cette notion de finalité est contrebalancée par l'ensemble des développements concernant le processus dont émerge l'innovation sociale. En effet ici les aspirations ou besoins sociaux ne sont pas une donnée, mais une véritable Co-construction entre acteurs, dans un processus démocratique et ascendant.

1.2.3. L'innovation sociale : une transformation des rapports sociaux.

La finalité de l'innovation, telle qu'elle a été développée dans les sciences économiques, est d'augmenter la compétitivité et d'échapper à la concurrence par les prix ; d'où l'intérêt pour toute entreprise ou territoire d'être innovant, et l'emploi du terme dans de nombreux projets et programmes politiques.

¹⁰L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut JeanBaptiste Godin, Janvier 2013, « https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »

Section 2 : Les caractéristiques et les acteurs de l'innovation sociale

L'innovation sociale est un processus mis en place dans le but de changer les pratiques habituelles afin de répondre à une situation sociale jugée insatisfaisante à un moment donné, dans un lieu donné. et cette notion se compose par quelques acteurs qu'ont plusieurs caractéristiques.

L'innovation sociale mobilise différents intervenants ayant des compétences dans des disciplines parfois hétéroclites mais liées à la problématique soulevée. Elle se basera sur une gouvernance élargie et participative dans laquelle est évacuée toute notion de propriété intellectuelle afin de maximiser l'impact et rendre reproductible l'initiative

2.1. Les caractéristiques de l'innovation sociale

L'innovation sociale est ainsi souvent définie dans les termes suivants, qui la décrivent dans sa forme ou sa nature, son processus et ses acteurs, sa cible, ses finalités : elle serait immatérielle, non technologique, organisationnelle, non économique, non marchande, informelle, locale, destinée à résoudre des problèmes sociaux, etc.

Quel que soit leur intérêt pour avancer dans la définition de l'innovation sociale, ses différentes caractéristiques ne fournissent pas des critères techniques indiscutables. Elles doivent être relativisées car il n'y a aucune difficulté à formuler des exceptions qui les remettent en cause.¹¹

2.1.1. La cible de l'innovation sociale

D'après la synthèse de littérature de Cloutier(2003) l'innovation sociale peut viser trois cible : l'individu dont il s'agit d'assurer le bien-être, le milieu ou le territoire (envisagé au niveau local, régional, national, supranational) donc il s'agit d'assurer le développement économique et de tempérer les effets pervers ainsi engendrés (urbanisme, pollution, inégalités, etc.), et enfin l'entreprise dont il s'agit d'accroître la performance. Dans ce dernier cas, l'innovation sociale fait essentiellement référence aux nouvelles formes d'organisation du travail et au changement des structures de pouvoir.

2.1.2. Sa forme ou sa nature

La littérature socioéconomique désigne souvent l'innovation sociale comme un objet immatériel. Comme le souligne Cloutier (2003), « elle fait essentiellement référence à des façons de faire, des actions, des pratiques. Elle s'oppose donc à la notion de produit ». Cette immatérielle suppose que l'innovation sociale s'oppose à l'innovation technologique et

¹¹Article sur innovation sociale et innovation de service rédigé par FaridahDjellal, FaïzGallou. « https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs_01133756/document »

qu'elle entretient une grande proximité avec l'innovation organisationnelle. Cependant ce rapport de l'innovation sociale à l'immatérialité est discutable. Sans tomber dans l'excès qui consiste à considérer toute innovation technologique comme une innovation sociale dans la mesure où elle consiste à résoudre un problème social, nous pouvons multiplier les exemples d'innovations technologiques (donc matérielles) ayant une finalité sociale (même dans le sens restreint d'inclusion et de cohésion sociale). Nous pouvons citer, par exemple, les technologies propres, les médicaments génériques, les lignes téléphoniques de secours. Ces exemples remettent également en question la nature strictement organisationnelle de l'innovation sociale.

2.1.3. Son processus et ses parties prenantes

L'innovation sociale ne se distingue pas de l'innovation traditionnelle par sa seule nature, mais aussi par ses modes de production et ses acteurs. Une deuxième caractéristique essentielle de l'innovation sociale est sa nature locale et la participation indispensable des usagers à son émergence et à sa mise en œuvre. Cette participation des usagers recouvre la notion de co-production qui est au cœur l'économie et de la gestion services. Mais elle peut revêtir un contenu plus large, puisqu'il s'agit d'une prise ou d'une reprise en charge de soi, de son environnement et de son destin. Certains auteurs vont même jusqu'à définir l'innovation sociale, principalement voire exclusivement, par ce seul élément de participation active (Lallemand, 2001). Les processus de production en question sont souvent locaux et accordent une place importante à l'informel et à une diversité d'acteurs.

2.1.4. Ses finalités

La finalité de l'innovation sociale n'est pas (directement) économique mais La finalité de l'innovation sociale est de résoudre des problèmes sociaux. Il ne faut pas cependant donner au terme problème une acception nécessairement négative (dans ce cas les difficultés sociales). Nous pouvons en effet distinguer, comme le suggère Milan Kubr (1988) dans un tout autre contexte (celui du consulting) : les problèmes curatifs (correctifs), préventifs (progressive) et créatifs (créative). Dans le cas traditionnel des problèmes curatifs, l'innovation est une thérapie entreprise pour redresser une situation difficile. Dans celui des problèmes préventifs, il s'agit d'améliorer une situation donnée dont on craint, par anticipation, la détérioration. Dans le cas, enfin, des problèmes créatifs, il s'agit de créer une situation totalement nouvelle. Les problèmes sociaux qui sont résolus par l'innovation sociale ne sont pas n'importe quels problèmes sociaux.

Il s'agit de problèmes qui ne peuvent être résolus par la voie de l'innovation traditionnelle, en raison de la défaillance ou du désintérêt du marché ou de l'État. De manière

plus générale, en cherchant des solutions aux différents types de problèmes, la finalité de l'innovation sociale est d'augmenter la qualité ou la quantité de vie d'un individu ou d'un groupe d'individus (Pole, Ville, 2009) ou leur mieux-être (Bouchard). Cette finalité de qualité de vie ou de mieux-être se décline aux différents niveaux cible évoqués précédemment : l'individu, le territoire et l'entreprise.¹²

2.2. Les acteurs de l'innovation sociale

Nous pouvons identifier, aux côtés des citoyens, quatre grandes catégories d'acteurs impliqués dans la production d'innovations sociales, et qui coopèrent souvent au service de l'intérêt général :

- **Les associations** : elles constituent historiquement le plus grand laboratoire d'innovations sociales. Par leur proximité avec la population, elles sont bien placées pour détecter les besoins nouveaux et leur apporter des réponses.
- **Les fondations d'entreprises** : les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations de l'économie sociale, se positionnent souvent sur des thèmes d'innovation sociale.
- **Les entreprises sociales** : initiatives de forme privée (associative, coopérative, SARL, etc.) à finalité sociale ou environnementale constitue un secteur émergent qui repose souvent sur des innovations sociales.
- **Les collectivités territoriales** : sont de plus en plus engagées dans l'innovation sociale, parce qu'elles sont au contact direct des besoins des populations, financent le secteur, sont de plus en plus placées sous contraintes pour assurer des services publics d'une meilleure qualité, en associant les usagers et en recherchant une forme de performance globale.¹³

Section 3 : Le champ et les conditions de développement de l'innovation sociale

La réflexion sur les champs de l'innovation sociale et les conditions de son développement est intéressante, car largement antérieure aux analyses qui ont été conduites au cours de la décennie suivante par des universitaires et des dirigeants du milieu de l'Économie Sociale, de façon plus scientifique.

3.1. Les champs d'intervention de l'innovation sociale

En se référant à un texte ancien, mais qui reste d'actualité du psychologue social Serge MOSCOVICI et en élargissant sa pensée, nous pouvons distinguer deux grands champs d'Innovation Sociale.¹⁴

¹² Article sur innovation sociale et innovation de service rédigé par Faridah Djellal, Faïz Gallou
« <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01133756/document> »

¹³ Avise guide l'innovation sociale un levier pour le développement des territoires juillet 2012
« <https://www.avise.org/ressources/linnovation-sociale-un-levier-pour-les-territoires> »

¹⁴ Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 p10

-Le champ de la nouveauté

Certains projets innovants explorent de nouvelles voies de transformation sociale. Ils mobilisent l'imagination, afin d'inventer des solutions nouvelles aux problèmes non résolus de notre société. Cela suppose un entraînement perpétuel au changement, une relation avec l'inédit. Ils créent de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision qui se traduisent par de nouvelles structures sociales.

-Le champ de l'alternative

Innovant ne veut pas forcément dire nouveau. À partir des solutions classiques, certains projets d'innovation sociale se positionnent par adaptation, transformation, combinaison d'éléments ou diversification de l'existant. Dans ce cas, l'Innovation Sociale se situe dans le champ de l'alternative, au triple sens du terme latin « alter » signifie l'autre.

(Selon la définition du Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire) :

- le premier sens du mot alter est Autrement : c'est agir, comprendre d'une autre façon, s'écarter, voire prendre le contre-pied de l'ordinaire, du point de vue classique.
- Le deuxième sens du mot alter, c'est Ailleurs : c'est transférer une idée d'un Domaine de pensée à un autre domaine.

3.2 .Deux grands facteurs déclencheurs de l'innovation Sociale

D'après Serge MOSCOVICI, celui-ci distingue deux principaux facteurs engendrant un processus d'Innovation Sociale.

3.2.1 .La réponse à des besoins nouveaux ou non satisfaits

L'Innovation Sociale relève alors de l'expérimentation, elle explore alors un nouveau champ d'intervention, pas encore défriché (exemple d'actualité : l'augmentation massive de personnes dépendantes). L'Innovation est dans bien des cas une forme nouvelle de réponse à un changement, lié souvent à la prise de conscience du caractère limité de certaines ressources. Il est possible alors à l'État de favoriser l'émergence de ces innovations en développant des systèmes de mise en place d'expérimentations.

3.2.2 .La création d'institutions et/ou de pratiques nouvelles

L'Innovation relève alors de l'invention et réclame un vaste domaine de liberté, de spontanéité. Pour Serge MOSCOVICI, le rôle facilitateur de l'État dans ce second cas de figure semble plus problématique. Paul-Henri CHOMBART de LAUWE estime que les innovations de ce type sont plutôt sauvages positionnées en dehors du champ institutionnel, locales ou limitées. Michel CROZIER va même jusqu'à dire que « les activités les moins

prestigieuses, celles qui sont exercées par les groupes marginaux sont celles où l'innovation est la plus facile»¹⁵.

3.3. Les limite du champ d'innovation Sociale

Seules, les actions innovantes assurant la durabilité de l'organisation des mutations sociales et économiques sont positives. Nous ne traiterons donc que de ces dernières et ne tiendrons pas compte des Innovations se traduisant par une régression. Par exemple, les programmes prônant la flexibilité de l'emploi comme réponse aux fluctuations de la production sont des innovations régressives : elle déstabilise le contrat de travail, sans ouvrir de nouvelles perspectives et introduisent plus d'inconvénients que d'avantages.

L'Innovation Sociale est de l'ordre de la transition : elle suppose la capacité de passer de l'expérimentation d'un projet avant-gardiste à sa diffusion, du prototype à la modélisation. Pour un certain nombre d'auteurs ne méritent le terme d'Innovation sociale que les expérimentations capables de passer au stade de la généralisation.

Par exemple la lutte urbaine des habitants d'Alma-Gare à Roubaix sur la maîtrise de leurs dépenses de gestion de la vie quotidienne (charges d'électricité, entretien d'espaces verts et de bâtiments) qui a donné naissance à la Régie s'est transformée en Innovation Sociale lorsqu'elle a généré plusieurs régies de quartier dans d'autres banlieues sensibles et que celles-ci se sont organisées en réseau national.

3.4. Le processus de développement de l'innovation sociale

3.4.1. Les modalités de déclenchement d'une stratégie de changement

Au cours de l'année 1994-95, l'association M. C. A. (Mouvement de Citoyenneté Active) a organisé les Rendez-vous de la curiosité, des rencontres présentant l'activité de différentes expériences relevant de l'Innovation Sociale, même si la démarche n'était pas identifiée comme telle et que les collectifs analysés ne se revendiquaient pas ainsi.

Les animateurs de MCA ont adopté, pour leur étude de cas, une grille de lecture proposée par François PLASSARD, que nous avons peut utilement compléter par l'approche de José AROCENA présentée dans son livre sur l'initiative locale.

Phase 1. La mobilisation

Les situations d'urgence sont favorables parce que les mécanismes de défense n'ont pas eu le temps de se constituer, déclare Michel CROZIER nous pouvons citer le vécu d'une situation d'oppression. un certain nombre d'Innovations Sociales se sont construites en réaction à l'extension de la rationalité économique à des domaines nouveaux d'activité.

¹⁵Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

Phase 2. La culture de (faire)

L'intuition qui traverse les collectifs mobilisés par cette prise de conscience qu'il y a d'autres façons de procéder, que nous pouvons faire autrement. L'agression, la passe de la situation oblige à prendre une distance, acquérir un nouveau regard sur le réel. Comme disait Einstein : « lorsqu'un problème nous résiste malgré d'énormes efforts de recherche, nous devons mettre en doute ses données premières. L'imagination est alors plus importante que la connaissance ». Et effectivement, il y a une créativité qui se rapproche de la démarche artistique chez ces Innovateurs.¹⁶

Les innovateurs préfèrent le concret plutôt le bavardage idéologique, ils animent des collectifs de résistances dressant contre l'ordre établi : des associations de protestation, de contestation, des comités de défense. Ils refusent la fatalité et l'impuissance : ils « organisent la résistance, se regroupent afin de lutter contre l'échec scolaire, le racisme ou la désertification... Ils inventent tous les jours comment s'en sortir.

Phase3. La cristallisation

Quelques exemples qui peuvent intervenir pour souder les membres d'un collectif :

- un sentiment d'appartenance à des constructions collectives
- la confiance entre les membres
- la fécondité du métissage, les idées « plurielles », la pensée complexe ;
- l'auto_organisation
- les tentatives essais erreurs
- des échanges sans enjeux de pouvoir et d'argent ;
- le radicalisme de l'action
- des stratégies non-violents « nous avons des adversaires, pas des ennemis »
- l'invention d'outils d'intelligence collective.

3.4.2. Les étapes de développements de l'innovation sociale

L'une des difficultés des structures innovantes est le problème de l'usure et la dégénérescence de leurs actions, induit par la durée. L'innovation sociale ne peut se pérenniser que si elle s'applique aux structures qui la développent. Il s'agit donc, tout au long du processus de développement de l'Innovation, de trouver des formes d'organisation qui permettent de la préserver.

Nous relevons 5 étapes longitudinales représentant le cycle de vie et de reproduction de toute innovation sociale.

¹⁶Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

3.4.2.1 .L'émergence

Il s'agit de regrouper et de mobiliser l'ensemble des facteurs (humains, techniques et conjoncturels) favorables à la naissance d'une action, d'une structure innovante.

L'Innovation sociale est induite par une lecture complexe d'une réalité en plein changement.

3.4.2.2. Le développement

Il faut cette fois permettre aux actions innovantes de dépasser le stade des micros initiatives, afin de favoriser l'élargissement de leur action de manière significative.

Par exemple, la dynamique de changement des régies de quartier fait évoluer leur champ d'action : elles s'ouvrent sur la notion de service de proximité, élargissant la notion d'insertion par l'économie au développement local.

3.4.2.3. L'extension/transformation

Il est important d'étudier comment étendre l'innovation à d'autres domaines, à d'autres publics, à d'autres territoires, parfois par adjacences successives. La question se pose également d'atteindre une « vitesse de croisière » significative.

3.4.2.4. La maintenance

Afin de conserver une organisation en état d'innovation, ceci suppose de pouvoir conduire une évaluation pendant l'action et la mise en place de modalités de contrôles et de renouvellement.

3.5. Les conditions nécessaires de l'innovation sociale

L'Innovation Sociale n'est pas un phénomène qui tombe du ciel ou qui pousse indifféremment sur n'importe quel sol. Comme pour une plante délicate, elle ne peut naître sur un sol aride, il faut des conditions propices à son éclosion. L'émergence d'une Innovation Sociale suppose la conjonction de trois grandes familles de ressources :

1/ des ressources humaines : un collectif d'acteurs ;

2/ milieu innovant ou de Système d'Innovation appliqué au champ de la Transformation de la Société.

3/ des ressources techniques.

3.5.1. Des ressources humaines

Nous avons déjà souligné cette différence fondamentale. L'innovation technologique est considérée le plus souvent comme produite par un créateur génial face à un système rationnel « qui fait de l'entrepreneur le personnage central, sinon unique de l'innovation et en réduit le mécanisme au jeu du marché »¹⁷. L'Innovation Sociale à l'inverse, se situe au Cœur d'un processus beaucoup plus vaste et complexe, où un collectif d'acteurs puise ses ressources dans un environnement de relations humaines, de coopération et d'échanges avec lequel il fonctionne en interaction.

3.5.1.1 .Fonction conscientisation

Christian LEMAIGNAN a repéré que l'Innovation est « le fait de groupe socioprofessionnels capables de dépasser les pesanteurs socioculturelles et désirant le redéploiement de leur site ou de leur activité¹⁸ ». Les innovateurs sociaux, contrairement à leurs collègues du champ technologique, ne peuvent pas investir le simple domaine du professionnalisme : leurs qualités ne se résument pas à un bon niveau de compétences.

Alors Cela paraît une lapalissade veut dire nous ne pouvons faire d'Innovation Sociale sans un haut niveau de conscience sociale... Nos entrepreneurs possèdent certes des capacités professionnelles, mais ils possèdent aussi une vision de la société et souhaitent œuvrer pour améliorer son fonctionnement. Se positionnant dans une attitude critique par rapport à des modèles d'excellence et de compétition générant l'exclusion, ils tentent de promouvoir de nouvelles valeurs à base de solidarité et de partage. Ils se sentent détenteurs d'une Responsabilité, d'un engagement au sein de la société, jouant à la fois un rôle d'expert et de militant

3.5.1.2. Fonction identitaire : créer un sentiment d'appartenance

L'Innovation Sociale prend racine dans des communautés d'habitants, soudées par des liens de solidarité. D'après le Petit Robert, une communauté fait référence à « tout groupe humain ayant des biens, des intérêts, des goûts, des idées ou des croyances en commun ».

La mise en place de nouveaux modes d'organisation sociale nécessite une prise en Compte des aspirations, des désirs et des représentations des membres du groupe. La mobilisation s'effectue par l'intermédiaire d'un consensus fort autour d'une communauté de valeurs et de finalités, d'idées et d'intérêts, souvent en réaction aux normes habituelles.

¹⁷Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

¹⁸Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

L'Innovation Sociale se nourrit de ce sentiment d'appartenance : un préalable indispensable à l'action de transformation sociale, grâce à la production d'un nouveau cadre de référence.

3.5.1.3. Fonction projective

La représentation partagée du territoire permet d'identifier les avenir possibles, puis de construire un horizon, une vision du futur. L'innovateur devient agent de changement, s'il acquiert la capacité de fixer des objectifs, de déceler des réserves mobilisables au service de ce but identifié et si le groupe peut parvenir lui-même à une maîtrise grandissante de ses décisions et de sa capacité d'agir. Les membres du collectif doivent se sentir porteurs d'un avenir commun.

Grâce à la mobilisation du groupe, aux possibilités d'informations et de contacts que représente ce collectif, «l'innovateur peut prévoir et maîtriser plus facilement les conséquences de ses choix» En suscitant la confiance dans les capacités de changement du groupe ou du site, il cristallise l'adhésion à des objectifs stratégiques.

3.5.1.4. Fonction animation

Ce n'est pas par hasard si animateur vient de âme. La fonction d'animation consiste à donner de l'âme au projet, c'est-à-dire lui donner un sens (dans la double acception du terme, à la fois au sens de direction et de « signification ») défini par le collectif d'acteurs, afin de transformer le territoire en « bassin de vie ». Cette fonction est très importante, car elle permet d'« accompagner le vivant», de repérer tout ce qui émerge, qui contient des « germes de métamorphose », susceptibles de favoriser le processus de changement.¹⁹

3.5.1.5. Fonction mémoire : notion de capitalisation

Elle a été largement analysée dans l'ouvrage de Pierre DE ZUTTER. Donc Il s'agit de capitaliser les connaissances apprises empiriquement dans le cas des expériences, afin de faire un capital au service de tous. La capitalisation permet le passage de l'expérience à la connaissance partageable. Elle constitue un outil de conduite d'action qui vise à augmenter la valeur de l'expérience vécue. Elle permet d'opérer une transformation, une conversion. Dans l'expérience, nous trouvons à la fois : Un capital qui se renouvelle, l'autre qui s'accumule, et (Tous deux méritent diffusion, nous avons besoin que tous deux circulent)

3.5.1.6. Fonction évaluation

Elle consiste à produire un jugement, à attribuer de la valeur à la chose jugée. Mais par le regard qu'elle porte sur la réalité, elle la transforme en l'observant, parce que nous situons dans une logique du vivant.

¹⁹Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

La notion même d'évaluation renvoie à la notion de démocratie, en ce qu'elle produit du pouvoir, par sa capacité d'interprétation du réel. Idéalement, l'évaluation devrait être le fait « des acteurs et agents qui interagissent sur les terrains, au plus près des habitants, ces derniers devant être, d'une certaine manière, les véritables évaluateurs, en première et dernière instance, des politiques qui leur sont destinées. »

3.5.2 : Un Milieu innovant, ou Système d'innovation

Pour créer un projet innovant qui réponde aux besoins locaux d'une population, il faut que les initiateurs de cette action se positionnent par rapport à un environnement favorable, porteurs d'une culture du développement. L'Innovation Sociale est indissociable d'un Milieu porteur, qui lui permet de naître et de se développer. Pour Christian LEMAIGNAN : ce sont les milieux qui entreprennent et qui innovent.

Pour Michel CALFON, étudiant la relation Recherche/ Innovation (au sens technologique du terme), l'identification, les axes de développement, la pérennisation des innovations dépendent d'« un ensemble de variables qu'il serait vain d'isoler et qui font système ».

Nous pouvons transférer cette notion au champ de l'Innovation sociale, avec la notion de Système d'Innovation Sociale.

3.5.2.1 : fonction validation

C'est Bertrand SCHWARTZ qui insiste sur la nécessité de l'existence, au niveau institutionnel, d'une volonté politique pour impulser l'innovation. Décrivant l'expérience de l'insertion des jeunes en difficulté dans son livre «Moderniser sans exclure²⁰», il montre comment, à la suite de son rapport en 1982 sur «L'insertion sociale et professionnelle des jeunes» préconisant de créer des lieux d'accueil (les futures Missions Locales), le soutien du gouvernement a été décisif dans les dispositifs de lutte contre l'exclusion des jeunes.²¹

3.5.2.2 .Fonction sécurité

Pour Thierry GAUDIN, l'Innovation ne peut émerger que s'il existe un minimum de conditions de sécurité, favorables à la création. Il pense que ce n'est pas un hasard si l'innovation est apparue dans les pays où les droits de l'homme étaient à peu près respectés. L'Innovation Sociale a besoin de s'appuyer sur un cadre réglementaire et des lois.

²⁰ Bertrand SCHWARTZ, Moderniser sans exclure, La Découverte, 1994.

²¹ Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pd »

3.5.2.3. Fonction permissivité

L'innovation suppose un certain potentiel de désordre, de contestation, de destruction et de gaspillage ...note encore Serge MOSCOVICI. François PLASSARD insiste également dans les Ateliers de prospective qu'il anime sur les territoires, sur la nécessité d'un bouillonnement créateur, déclarant : rien n'est plus rangé que la mort... Et de citer Hubert REEVES : « s'il n'y avait pas de désordre, la terre serait composée de carbone, d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, de fer et de trous noirs...²²»

3.5.2.4. Fonction cohérence

Pour Christian LEMAIGNAN, il est essentiel qu'existe une cohérence entre le savoir-faire, la culture et les ressources du milieu. Il s'agit de veiller à la relation positive entre la partie et le tout, entre le local et le global. La fameuse phrase agir localement et penser globalement chère aux praticiens du développement local décrit cette mise en relation.

3.5.2.5. Fonction médiation : un partenariat élargi

Le partenariat local est un lieu d'apprentissage où on apprend à travailler ensemble, à écouter le point de vue de l'autre. La dynamique d'apprentissage caractérise la capacité des acteurs du milieu à modifier au cours du temps leurs comportements, en fonction des transformations de leur environnement. C'est la faculté d'entreprendre et d'innover des acteurs du milieu. Il s'agit à la fois de construire des acteurs collectifs et d'inventer des systèmes de régulation locale

3.5.2.6. Fonction cohésion : tisser des liens

Elle désigne la capacité à tisser des relations entre les acteurs, basées sur la confiance et la solidarité, appuyées par un travail d'équipe avec les réseaux socioprofessionnels locaux.

Christian LEMAIGNAN distingue trois sous-systèmes d'influence :

- Les réseaux de pouvoir qui concernent les relations interpersonnelles et intracommunautaires
- Les réseaux de métier qui valorisent les traditions et savoir-faire locaux
- Les réseaux d'influence d'appartenance civique, religieuse...²³

²²Hubert REEVES, Patience dans l'azur, Editions du seuil, 1981

²³Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'innovation sociale, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »

3.5.3. Des ressources techniques

Le partenariat institutionnel peut soutenir l'innovation sociale par des aides matérielles et humaines, la mise à disposition d'outils...

Citons par exemple :

- formations
- conseil, accompagnement
- développement culturel
- simplification des procédures, guichet unique ;
- aide au transfert de technologie ;
- financement de la recherche développement
- accès à un potentiel de recherche, des équipements, des infrastructures...

Il serait souhaitable qu'il existe des moyens de reconnaissance des actions accomplies qui tentent à récompenser les activités coopératives, constructives et innovatrices...²⁴

²⁴Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'innovation sociale, 1996(p35)

Conclusion

En conclusion l'innovation sociale sert à aider les entreprises à faire évoluer leur culture et leurs pratiques pour contribuer au développement d'une société à visage sociale.

Ainsi l'innovation sociale constitue une forme d'innovation spécifique. Elle se base sur un processus non pas descendant (création et diffusion, impulsé le plus souvent par une fonction de recherche et de développement) posant un problème d'appropriation, mais ascendant (identification d'une pratique existante et reproduction) qui conduit à prendre en considération un problème de généralisation dans lequel participation et expérimentation constituent des clés importantes.

Chapitre 03

L'innovation sociale au sein de l'entreprise

CEVITAL

Introduction

Durant ce chapitre, subdivisé en quatre sections, nous essayons de comprendre ce qu'est l'innovation sociale au sein de l'entreprise privée CEVITAL en s'appuyant sur un entretien et une enquête de terrain auprès des acteurs.

Nous allons, dans un premier lieu, présenter l'entreprise CEVITAL et ses activités en discutant sur la composition de la direction générale et les valeurs de groupe, ainsi la démarche RSE.

Dans un deuxième lieu, seront présentées le champ de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaïa et les composants de secteur de la PME.

En fin, nous allons parler sur la méthodologie de recherche, en analysant les résultats obtenus lors de cette recherche.

Section 1 : présentation de l'entreprise CEVITAL

CEVITAL est une Société par Actions au capital privé de 68,760 milliards de DA. Elle a été créée en Mai 1998. Elle est implantée à l'extrême –Est du port de Bejaia. Elle est l'un des fleurons de l'industrie agroalimentaire en Algérie qui est constituée de plusieurs unités de production équipées de la dernière technologie et poursuit son développement par divers projets en cours de réalisation. Son expansion et son développement durant les 5 dernières années, font d'elle un important pourvoyeur d'emplois et de richesses.

CEVITAL est un groupe familial de plusieurs sociétés sous le slogan « une dynamique de croissance », créé par des fonds privés en 1998 à Béjaia, à l'entrée du pays dans l'économie de marché. Ses activités sont : industrie, Agroalimentaire, Services & Manufactures, Construction, Distribution, Industries Primaire.

CEVITAL contribue largement au développement de l'industrie agroalimentaire nationale, elle vise à satisfaire le marché national et exporter le surplus, en offrant une large gamme de produits, son effectif actuellement est à plus de 4379.

1.1. La situation géographique

Le complexe Cevital est implanté au nouveau quai du port de Bejaia, à 3 km sud-ouest de la ville, à proximité de la RN 26 et une superficie de 45000 m². Cette situation géographique de

l'entreprise lui profite bien étant donné qu'elle lui confère l'avantage de la proximité économique. En effet, elle se situe très proche du port et de l'aéroport de Bejaia.

1.2.Répartition par secteur d'activité :

- **A Béjaia :**

Nous avons entrepris la construction des installations suivantes:

- Raffinerie Huile
- Margarinerie
- Silos portuaires
- Raffinerie de sucre

- **A El Kseur :**

Une unité de production de jus de fruits cojek a été rachetée par le groupe Cevitaldan le cadre de la privatisation des 'entreprises publiques algériennes en novembre 2006.

Un immense plan d'investissement a été consentie visant à moderniser l'outil de production de jus de fruits Cojek..

Sa capacité de production est de 14 400 T par an .Le plan de développement de cette unité portera à 150 000/an en 2010

- **A Tizi Ouzou :**

- **A AgouniGueghrane :** au cœur du massif montagneux du Djurdjura qui culmine à plus de 2300 mètres :

- L'Unité d'Eau Minérale LallaKhedidja a été inaugurée en juin 2007

1.3.les activités de l'entreprise :

L'entreprise possède le complexe agroalimentaire de Béjaïa en Kabylie¹. En 2012, 450 000 t d'huile, essentiellement destinées au marché national, ont été produites par Cevital Agro Industries.

Dans le domaine du sucre, en 2013, 1,6 million de tonnes sont attendues, dont 1 million pour le marché local, estimé à 1,1 million de tonnes. Cette année-là, 600 000 t prévoyaient d'exporter vers une vingtaine de pays, en Afrique de l'Ouest, pour des clients tels que Coca-Cola, mais aussi vers l'Europe (Ferrero Rocher) et le Moyen-Orient. En 2010, première année de vente à l'export, 150 000 t seulement avaient quitté le territoire algérien.

¹Cevital entre au capital de NCA-Rouiba. [archive] El Watan, 10 décembre 2014

Premier exportateur du pays hors hydrocarbures, le groupe veut produire 2 millions de tonnes de sucre en 2014, soit un gain de productivité de 400 000 t. Il s'appuie pour cela sur du matériel unique dans le pays, comme deux grues montées sur 14 roues et capables de charger et décharger 36 t de sucre par coup de mâchoire. Cevital fournit aussi du sucre liquide à l'industrie algérienne des boissons. L'entreprise, qui envisage de produire du sucre roux, est la seule en Algérie à avoir utilisé un « bobo » (Bulk In, Bags Out), navire-usine de 30 à 40 000 t qui permet de charger en vrac au départ et de décharger emballé à l'arrivée² La capacité de production en sucre blanc est de 2 millions tonnes par an, soit 180 % des besoins algériens et 2,7 millions tonnes par an d'ici 2014. Il est exporté vers le Maghreb et le Moyen-Orient.

L'entreprise produit aussi des huiles végétales avec une capacité de production de 570 000 tonnes par an, soit 140 % des besoins algériens, et l'entreprise exporte vers les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Pour les margarines et les graisses végétales la capacité est de 180 000 tonnes par an, soit 120 % des besoins algériens, sur plusieurs gammes de produits dont une exportation vers l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient. Elle a en projet une unité de trituration de graines oléagineuses de 3 millions tonnes par an.

Pour les eaux minérales et boissons gazeuses, la capacité de production est de 3 millions de bouteilles par jour. L'entreprise fabrique aussi des jus de fruits et des conserves (jus, soda, confitures, tomates en conserve).

Cevital est présent dans la logistique avec des silos portuaires et un terminal de déchargement de 2 000 tonnes par heure. Cevital a également intégré la logistique et le transport routier dans sa chaîne de valeurs par la création de la filiale Numilog. La filiale compte trois plateformes logistiques d'une surface totale de stockage d'environ 130 000 m², trois agences de transport, une flotte en nom propre de plus de 450 véhicules (maraichers, porte-conteneurs, plateaux, camions frigo, etc.) ainsi qu'un réseau de distribution de 25 centres logistiques régionaux réparti sur le territoire algérien pour écourter les délais de mise à disposition des marchandises.

²Algérie : reportage dans l'antre de Cevital. [archive] Jeune Afrique, 27 novembre 2013

1.4. Les unités de production :

Le Complexe Agro-alimentaire est composé de plusieurs unités de production :

➤ **Huiles Végétales :**

- **Les huiles de table** : elles sont connues sous les appellations suivantes :

Fleurial^{plus} : 100% tournesol sans cholestérol, riche en vitamine (A, D, E) (**Elio et Fridor**) : se sont des huiles 100% végétales sans cholestérol, contiennent de la vitamine E. Elles sont issues essentiellement de la graine de tournesol, Soja et de Palme, conditionnées dans des bouteilles de diverses contenances allant de (1 à 5 litres), après qu'elles aient subi plusieurs étapes de raffinage et d'analyse.

- Capacité de production : 570 000 tonnes /an
- Part du marché national : 70%
- Exportations vers le Maghreb et le moyen orient, en projet pour l'Europe.

➤ **Margarinerie et graisses végétales :**

Cevital produit une gamme variée de margarine riche en vitamines A, D, E Certaines margarines sont destinées à la consommation directe telle que **Matina, Rania, le beurre gourmand et Fleurial**, d'autres sont spécialement produites pour les besoins de la pâtisserie moderne ou traditionnelle, à l'exemple de la parisienne et MEDINA « **SMEN** » Capacité de production : 180.000 tonnes/an / Notre part du marché national est de 30% sachant que nous exportons une partie de cette production vers l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient.

➤ **Sucre Blanc :**

Il est issu du raffinage du sucre roux de canne riche en saccharose .Le sucre raffiné est conditionné dans des sachets de 50Kg et aussi commercialisé en morceau dans des boites d'1kg.Cevital produit aussi du sucre liquide pour les besoins de l'industrie agroalimentaire et plus précisément pour les producteurs des boissons gazeuses.

- Entrée en production 2^{ème} semestre 2009.
- Capacité de production : 650 000 tonnes/an avec extension à 1 800 000 tonnes/an
- Part du marché national : 85%
- Exportations : 350 000 tonnes/an en 2009 , CEVITAL FOOD prévoit 900 000 tonnes/an dès 2010.

➤ **Sucre liquide :**

Capacité de production : matière sèche : 219 000 tonnes/an

Exportations : 25 000 tonnes/an en prospection.

➤ **Silos Portuaires :**

Existant :

Le complexe Cevital Food dispose d'une capacité maximale 182 000 tonnes et d'un terminal de déchargement portuaire de 2000 T par heure .Un projet d'extension est en cours de réalisation .La capacité de stockage actuelle est de 120 000T en 24 silos verticaux et de 50 000 T en silo horizontal.

La capacité de stockage Horizon au 1 er trimestre 2010 sera de 200 000 T en 25 silos verticaux et de 200 000 T en 2 silos horizontaux.

➤ **Boissons :**

Eau minérale, Jus de fruits, Sodas L'eau minérale LallaKhedidja depuis des siècles prend son origine dans les monts enneigés à plus de 2300 mètres du Djurdjura qui culminent En s'infiltrant très lentement à travers la roche, elle se charge naturellement en minéraux essentiels à la vie (Calcium53, Potassium 0.54, Magnésium 7, Sodium 5.5 Sulfate 7, Bicarbonate 162,...) tout en restant d'une légèreté incomparable. L'eau minérale Lallakhedidja pure et naturelle est directement captée à la source au cœur du massif montagneux du Djurdjura.

- Lancement de la gamme d'eau minérale « LallaKhadidja » et de boissons gazeuses avec capacité de production de 3 000 000 bouteilles par jour.
- Réhabilitation de l'unité de production de jus de fruits « **EL KSEUR** ».

Leurs clients :

La satisfaction du client est la devise de l'entreprise. La raison de vivre de l'entreprise est de vendre.

Les clients de l'entreprise sont divers et variés:

- Représentants
- Grossistes
- Industriels
- Institutionnels et administrations

Ils sont pour la grande majorité des industriels de l'agroalimentaire et des distributeurs, ces derniers se chargent de l'approvisionnement de tous les points de vente où qu'ils soient.

1.5. La composition de la direction générale de CEVITAL

La direction générale de l'entreprise se compose de plusieurs directions, on cite :

➤ **La direction Marketing:**

Pour atteindre les objectifs de l'Entreprise, le Marketing Cevital pilote les marques et les gammes de produits. Son principal levier est la connaissance des consommateurs, leurs besoins, leurs usages, ainsi que la veille sur les marchés internationaux et sur la concurrence. Les équipes marketing produisent des recommandations d'innovation, de rénovation, d'animation publi-promotionnelle sur les marques et métiers Cevital. Ces recommandations, validées, sont mises en œuvre par des groupes de projets pluridisciplinaires (Développement, Industriel, Approvisionnement, Commercial, Finances) coordonnés par le Marketing, jusqu'au lancement proprement dit et à son évaluation.

➤ **La direction des Ventes & Commerciale:**

Elle a en charge de commercialiser toutes les gammes des produits et le développement du Fichier clients de l'entreprise, au moyen d'actions de détection ou de promotion de projets à base de hautes technologies. En relation directe avec la clientèle, elle possède des qualités relationnelles pour susciter l'intérêt des prospects.

➤ **La direction Système d'informations:**

Elle assure la mise en place des moyens des technologies de l'information nécessaires pour supporter et améliorer l'activité, la stratégie et la performance de l'entreprise.

Elle doit ainsi veiller à la cohérence des moyens informatiques et de communication mises à la disposition des utilisateurs, à leur mise à niveau, à leur maîtrise technique et à leur disponibilité et opérationnalité permanente et en toute sécurité.

Elle définit, également, dans le cadre des plans pluriannuels les évolutions nécessaires en fonction des objectifs de l'entreprise et des nouvelles technologies.

➤ **La direction des Finances et Comptabilité:**

Préparer et mettre à jour les budgets

Tenir la comptabilité et préparer les états comptables et financiers selon les normes

Pratiquer le contrôle de gestion

Faire le Reporting périodique

➤ **La direction Industrielle:**

Chargé de l'évolution industrielle des sites de production et définit, avec la direction générale, les objectifs et le budget de chaque site.

Analyse les dysfonctionnements sur chaque site (équipements, organisation...) et recherche les solutions techniques ou humaines pour améliorer en permanence la productivité, la qualité des produits et des conditions de travail.

Anticipe les besoins en matériel et supervise leur achat (étude technique, tarif, installation...).

Est responsable de la politique environnement et sécurité

Participe aux études de faisabilité des nouveaux produits.

➤ **La direction des Ressources Humaines**

Définit et propose à la direction générale les principes de Gestion ressources humaines en support avec les objectifs du business et en ligne avec la politique RH groupe.

Assure un support administratif de qualité à l'ensemble du personnel de cevitalfood.

Pilote les activités du social.

Assiste la direction générale ainsi que tous les managers sur tous les aspects de gestion ressources humaines, établit et maîtrise les procédures.

Assure le recrutement.

Chargé de la gestion des carrières, identifie les besoins en mobilité.

Gestion de la performance et des rémunérations.

Formation du personnel

Assiste la direction générale et les managers dans les actions disciplinaires

Participe avec la direction générale à l'élaboration de la politique de communication afin de développer l'adhésion du personnel aux objectifs fixés par l'organisation

➤ **La direction Approvisionnements**

Dans le cadre de la stratégie globale d'approvisionnement et des budgets alloués (investissement et fonctionnement).

Elle met en place les mécanismes permettant de satisfaire les besoins matière et services dans les meilleurs délais, avec la meilleure qualité et au moindre coût afin de permettre la réalisation des objectifs de production et de vente.

➤ **la direction Logistique**

Expédie les produits finis (sucre, huile, margarine, Eau minérale, ...), qui consiste à charger les camions à livrer aux clients sur site et des dépôts Logistique.

Assure et gère le transport de tous les produits finis, que ce soit en moyens propres (camions de CEVITAL), affrétés ou moyens de transport des clients.

Le service transport assure aussi l'alimentation des différentes unités de production en quelques matières premières intrants et packaging et le transport pour certaines filiales du groupe (MFG, SAMHA, Direction Projets, NUMIDIS, ...).

Gère les stocks de produits finis dans les différents dépôts locaux (Bejaia et environs) et Régionaux (Alger, Oran, Sétif, ...).

➤ **La direction des Silos:**

Elle décharge les matières premières vrac arrivées par navire ou camions vers les points de stockage.

Elle stocke dans les conditions optimales les matières premières;

Elle Expédie et transfère vers les différents utilisateurs de ces produits dont l'alimentation de raffinerie de sucre et les futures unités de trituration.

Elle entretient et maintient en état de services les installations des unités silos

➤ **La direction des Boissons**

Le Pôle Boissons et plastiques comprend trois unités industrielles situées en dehors du site de Béjaia :

Unité LALLA KHEDIDJA domiciliée à Agouni-gueghrane (Wilaya de TIZI OUZOU) a pour vocation principale la production d'eau minérale et de boissons carbonatées à partir de la célèbre source de LLK

Unité plastique, installée dans la même localité, assure la production des besoins en emballages pour les produits de Margarine et les Huiles et à terme des palettes, des étiquettes etc.

Unité COJEK, implantée dans la zone industrielle d'El Kseur, Cojek est une SPA filiale de Cevital et qui a pour vocation la transformation de fruits et légumes frais en Jus, Nectars et Conserves. Le groupe ambitionne d'être Leader dans cette activité après la mise en œuvre d'un important plan de développement.

➤ **la direction Corps Gras :**

Le pôle corps gras est constitué des unités de production suivantes : une raffinerie d'huile de 1800 T/J, un conditionnement d'huile de 2200T/J, une margarinerie de 600T/J qui sont toutes opérationnelles et une unité inter estérification – Hydrogénation – pâte chocolatière –utilités actuellement en chantier à El kseur. Notre mission principale est de raffiner et de conditionner différentes huiles végétales ainsi que la production de différents types de margarines et beurre. Tous nos produits sont destinés à la consommation d'où notre préoccupation est de satisfaire le marché local et celui de l'export qualitativement et quantitativement.

➤ **la direction Pôle Sucre :**

Le pôle sucre est constitué de 04 unités de production : une raffinerie de sucre solide 2000T/J, une raffinerie de sucre solide 3000T/J, une unité de sucre liquide 600T/J, et une unité de conditionnement de sucre 2000 T/J qui sera mise en service en mars 2010. Sa vocation est de produire du sucre solide et liquide dans le respect des normes de qualité, de la préservation du milieu naturel et de la sécurité des personnes. Nos produits sont destinés aux industriels et aux particuliers et ce pour le marché local et à l'export. »

➤ **La direction QHSE:**

Met e en place, maintient et améliore les différents systèmes de management et référentiels pour se conformer aux standards internationaux

Veille au respect des exigences règlementaires produits, environnement et sécurité

Garantit la sécurité de notre personnel et la pérennité de nos installations

Contrôle, assure la qualité de tous les produits de CEVITAL et réponse aux exigences clients

➤ **la direction Energie et Utilités:**

c'est la production et la distribution pour les différentes unités, avec en prime une qualité propre à chaque Process : D'environ 450 m³/h d'eau (brute ,osmosée , adoucie et ultra pure) ; de la vapeur Ultra haute pression 300T/H et basse pression 500T/H. De l'Electricité Haute Tension, Moyenne Tension et Basse Tension, avec une capacité de 50MW.

➤ **La direction Maintenance et travaux neufs:**

Met en place et intègre de nouveaux équipements industriels et procédés

Planifie et assure la Maintenance pour l'ensemble des installations.

Gère et déploie avec le Directeur Industriel et les Directeurs de Pôles les projets d'investissement relatifs aux lignes de production, bâtiments et énergie/utilité (depuis la définition du process jusqu'à la mise en route de la ligne ou de l'atelier)

Rédige les cahiers des charges en interne.

Négocie avec les fournisseurs et les intervenants extérieurs.

1.6.Les valeurs du groupe

Un référentiel des valeurs a été mis en œuvre. Leurs applications doivent être le reflet d'un comportement exemplaire .Nous prônons des valeurs, qui doivent inciter les collaborateurs à créer la confiance et la solidarité entre eux, basées sur le respect mutuel:

- Ecoute et Respect
- Intégrité et Transparence
- solidarité et Esprit d'équipe
- initiative et persévérance
- Courage et Engagement de performance

1.6.1. Ecoute et respect

L'entreprise SPA CEVITAL demande aux collaborateurs d'avoir de l'écoute et du respect mutuel. Les relations saines sont la base de toute communication entre les personnes. Nous prenons également en compte nos clients et fournisseurs, nos partenaires commerciaux et institutionnels, nos concurrents et l'ensemble de la communauté. Nos collaborateurs sont porteurs de l'image de l'entreprise, nous attendons d'eux un respect à tout instant de l'environnement.

1.6.2. Intégrité et transparence

L'entreprise SPA CEVITAL demande aux collaborateurs d'avoir un haut niveau éthique professionnel et d'intégrité accompagnés d'une grande transparence dans tous les actes de gestion et de management. Dire ce que l'ont fait.

1.6.3. Solidarité et esprit d'équipe

Encourager et agir dans le sens du partage permanent et du savoir et de l'expérience. Valoriser les collaborateurs et contribuer à l'esprit d'équipe : favoriser l'implication et l'entraide entre les salariés et les équipes / business unité, etc.

1.6.4. Initiative et persévérance

L'entreprise SPA CEVITAL demande aux collaborateurs d'aller plus loin que les actions planifiées pour imaginer d'autres solutions immédiates aux problèmes posés, d'anticiper sur des problèmes potentiels. Nous attendons de nos salariés la ténacité nécessaire pour contourner les obstacles qui se présentent à eux à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

1.6.5. Courage et engagement de performance

Chacun est jugé sur ses actes et sur le niveau de respect de ses engagements. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils s'engagent et s'impliquent dans ce qu'ils réalisent pour mieux relever des défis de l'entreprise. Avoir le courage de ses opinions.³

1.7. La démarche RSE au sein de CEVITAL

Il est important de prouver aux tiers clients, partenaires, collectivités, Etat et ses démembrés et à eux-mêmes (l'ensemble du personnel) que Cevital est une entreprise citoyenne au sens propre du terme. Cevital la eu la possibilité de le faire en inscrivant son action dans une démarche RSE.

L'entreprise Cevital, s'est engagée dans la démarche RSE car elle constitue, un véritable rempart contre les attaques de toutes sortes, les rumeurs insensées qui circulent désignant du doigt Cevital comme une entreprise polluante et également, la protection contre les attaques malveillantes de demain⁴.

D'appartenance

- Donner du sens à ce que nous faisons

³Source : entreprise SPA CEVITAL Agro-industrie de Béjaïa.

⁴Document interne à l'entreprise CEVITAL

- Comprendre la signification de chaque valeur et la mettre en œuvre au Quotidien (nouvel état d'esprit)
- Corriger et circonscrire les comportements déviants
- Etre l'exemple à suivre

Section2 : Le champ de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaïa

Durant cette section, nous allons en premier lieu présenter le paysage de l'entrepreneuriat à Bejaïa, en soulignant tout d'abord la place occupée au niveau national en termes de PME créées ainsi que leur répartition par régions.

1. Présentation du territoire :

D'une superficie totale qui avoisine les 3261 Km², la wilaya de Bejaïa se situe au Nord-est de l'Algérie, placée entre les massifs de Djurdjura, des Babors et des Bibans. Son relief est dominé à 75% par des massifs montagneux.

Elle compte 52 communes et 19 daïras. Sa population est estimée d'après le recensement général de la population de 2008 à 912 577 habitants [Office National des Statistiques, 2015], où plus de 90% de la population a moins de 65 ans. Le taux d'alphabétisation est de 75,4%. Son port pétrolier et commercial, classé troisième après ceux de la capitale Alger et de la wilaya d'Oran, est l'un des plus importants de la Méditerranée.

La wilaya comprend trois zones industrielles: celle de la commune de Bejaïa, celle d'El-kseur et celle d'Akbou. A cela s'ajoute près d'une trentaine de zones d'activités dispersées sur l'ensemble du territoire de Bejaïa. Elle représente un important pôle industriel, où l'on dénote la concentration de nombreuses industries

2. Statistique et types des PME

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à (250) personnes,
- Dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500millions de Dinars,
- Et qui respecte les critères d'indépendance

Tableau 05 : type de PME

Critères Types	Effectif (Employés)	Chiffre d'affaires	Bilan Annuel
TRES PETITE	01 à 09	Inférieur à 20 Millions DA	Inférieur à 10 Millions DA
PETITE	10 à 49	Inférieur à 200 Millions DA	Inférieur à 100 Millions DA
MOYENNE	50 à 250	200 Millions à 2 Milliards DA	100 à 500 Millions DA

Source : DPME wilaya de Bejaia

3. Les composants de secteur de la PME

3.1. Les PME privées

Le nombre de PME privées s'élève à 21026 PME, a la fin de l'année 2015, Elle représente 99,80% par rapport au total cumulé.

Ces entreprises constituent la composante majeur de la population des PME opérationnelles, et emploient selon la caisse national des assurances sociales CNAS, un effectifs de 56894 emploi déclaré.

3.2. Les PME publiques

Le nombre total des PME publiques à la fin de 2015 est de 41 PME, soit 0,20% par rapport au total cumulé.

Les PME publique emploient un effectif total de 2464.

Tableau06 : Effectif global des PME à fin 2015

Ce tableau représente l'effectif global des PME à fin 2015, nous constatons que le nombre des PME privées est largement supérieur a celui des PME publiques avec un écart de 2098.

Nature des PME	Nombre des PME	Emplois	Part (%)
PME privées	21 026	56 849	99,80%
PME publiques	41	2 464	0,20%
Total	21 067	59 313	100%

Source : DPME de wilaya de Béjaia

Tableau07 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectif

Ce tableau démontre le mouvement des PME privées par tranches d'effectif, nous constatons donc que les PME de 1 à 9 salariés sont les plus actifs presque sur tous les secteurs d'activités sauf les services liés aux industries, et cela par rapport aux autres tranches.

Secteurs d'activités	PME de 1 à 9 salariés	PME de 10 à 49 salariés	PME de 50 à 250 salariés	Nombre de PME
Services	12 209	359	50	12 618
En %	96,76	2,85	0,40	
BTPH	4 705	266	49	5 020
En %	93,73	5,30	0,98	
Industries	2 750	149	40	2 938
En %	94%	5	1	
Agriculture et pêche	378	67	01	446
En %	84,75	15,02	0,22	
Services liés aux industries	02	02	00	04
En %	0,5	0,5	00	
Total	20 044	843	140	21 026
En %	95,33	4	1	

Source : DPME de la wilaya de Béjaia

Tableau 08: PME privées par secteur d'activité

N°	Commune	2014	2015	Part en%	Evolution
01	Agriculture et pêche	407	446	2%	09,58
02	Services liés aux industries	03	04	0,02%	/
03	BTPH	4 511	5 020	24%	11,28
04	Industries	2 610	2 938	14%	12,56
05	Services	11 398	12 618	60%	10,70
TOTAL		18 929	21 026	100%	11,07

Source : DPME de la wilaya de Béjaia

D'après ce tableau, nous constatons que le nombre des PME privé a augmenté sur tous les secteurs d'activités par rapport à l'année 2014

Tableau 09 : Implantation territoriale des PME

N°	Commune	2014	2015	Part en %	Evolution
01	BEJAIA	6246	6 869	32,67%	09,78
02	AKBOU	1736	1 950	9,27%	12,32
03	TAZMALT	750	851	4,05%	13,46
04	EL KSEUR	732	816	3,88%	11,48
05	TIMZRIT	565	625	2,97%	10,61
06	KHERRATA	548	610	2,90%	11,31
07	AMIZOUR	515	586	2,79%	13,79
08	SIDI AICH	523	580	2,76%	10,90
09	SOUK EL TENINE	429	459	2,18%	7
10	AOKAS	408	455	2,16%	11,52
11	OUEDGHIR	400	448	2,13%	12
12	SEDDOUK	389	444	2,11%	14,14
13	IFRI OUZLEGUEN	356	399	1,90%	12,08
S/Total		10 868	12 384	71,78%	13,94
TOTAL		18 929	21 026	100%	11,08

Source : DPME de la wilaya de Béjaia

Ce tableau représente l'implantation territoriale des PME.

Nous constatons également que le nombre des PME a augmenté sur tout le territoire de la wilaya de Béjaia en 2015 par rapport à l'année précédente.

Tableau 10 : Les grandes entreprises par secteur d'activité

Secteur d'activité	Public		Privé	
	Nbre Entreprise	Nbre Emplois	Nbre Entreprises	Nbre Emplois
Services et travaux publics pétroliers	02	1 088	-	-
I.S.M.M.E	-	-	01	500
Matériaux de construction,	01	507	01	300
Bâtiments et travaux publics	02	583	02	542
Chimie, caoutchoucs, plastique	01	346	-	-
Industries agroalimentaires	-	-	06	7 815
Industrie Textile, bonneterie,	04	1 948	-	-
Industries des cuirs et chaussures	01	494	-	-
Industrie du bois, liège, papier,	01	329	01	770
Transport et communication	01	343	02	609
Services	04	1985	-	-
Total	17	7 623	13	10 536

Source : DPME wilaya de Béjaia

Tableau 11 : Evolution des PME privées

Nature PME	Années 2011 Cumul 31/12/2011	Années 2012 Cumul 31/12/2012	Années 2013 Cumul 31/12/2013	Années 2014 Cumul 31/12/2014	Années 2015 Cumul 31/12/2015
PME privées	13 433	15 000	17 166	18 931	21 026
PME Publiques	41	41	41	41	41
Total	13 474	15 041	17 207	18 972	21 067

Source : DPME wilaya de Béjaia

Ce tableau représente l'évolution des PME pendant les années 2011-2015, nous constatons que le nombre des PME privé s'augmente avec un taux considérable, elle s'élève à 21026 à la fin de 2015, contre 13433 en 2011.

Par contre le nombre des PME publiques reste stable avec 41 durant les cinq années.

Section 3 : La méthodologie de recherche, analyse et interprétation des résultats

Dans le présent point nous présenterons les résultats de notre recherche liés à la thématique de l'entrepreneuriat privé et de l'innovation sociale

Rappelons le, nous tentons dans la présente recherche de déterminer comment l'entrepreneur privé s'engage-t-il dans des innovations sociales et comment ses dernières sont-elles intégrées dans le management et ce dans un premier lieu, dans un deuxième lieu nous voulons aussi déterminer le point de vue des acteurs de la société sur les produits de l'innovation sociale générée par CEVITAL et destinée pour la société.

Pour se faire, nous avons procédé en deux temps

Dans un premier temps un entretien semi directif avec le DRH a eu lieu et dans un deuxième lieu une enquête de terrain par questionnaire auprès des acteurs de la société a été déclenchée.

1. méthodologie du travail

Pour le besoin de notre travail, nous avons mené une enquête sur le terrain auprès des acteurs de la société, et nous avons également mené un entretien avec le directeur des ressources humaines, l'objectif principale de cet entretien est de réunir les réponses de notre questionnement.

Les questions de guide d'entretien, s'articule autour des motivations de l'entreprise privé CEVITAL qui s'intéresse à la société, aux outils de la mise en place aux acteurs intervenant, mais aussi à sa place dans le management.

1.1 L'enquête terrain :

Dans le but de répondre à notre problématique, nous avons effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon de 20 personnes choisi à base de leurs statuts.

Le questionnaire se compose de deux questions préliminaires sur l'entreprise et d'autres sur la perception, les points de vue et tous ce qui concerne l'entreprise et la société en générale.

1.2 Le guide de l'entretien :

Nous avons effectué notre entretien avec le directeur des ressources humaines au niveau l'entreprise CEVITAL, dans des conditions plus ou moins acceptable et ceci en raison de la non disponibilité du DRH, durant une période d'un mois, allant du 07 avril jusqu'au 07 mai, divisé en quatre séances.

Nous avons opté aussi pour la prise de note afin de collecter toutes les informations, qui nous facilitera par la suite l'analyse de contenu.

2. Analyse et interprétation des résultats

Nous allons présenter l'analyse et interprétation des résultats obtenus à partir des deux méthodes de recherche

2.1.Présentation des résultats de l'entretien et analyse

On commençant par la présentation des résultats de la première méthode et l'analyse

- **Présentation des résultats de l'entretien**

Les réponses que nous avons eues lors de l'entretien avec le directeur des ressources humaines sont résumées comme suit :

✓ *pouvez-vous nous donner une définition de l'innovation sociale ?*

L'innovation sociale selon l'entreprise CEVITAL est une démarche qui sert à satisfaire la société en répondant à leurs besoins par ses produits, ses services...etc.

En terme simple, l'innovation sociale est un facteur de développement sociétal.

✓ *entreprise CEVITAL s'intéresse-t-elle à la société algérienne, et celle de Bejaia en particulier ?*

Oui, bien évidemment, d'ailleurs c'est l'objectif de tout le personnel du groupe c'est-à-dire de satisfaire la société par n'importe quel moyen (produit, service,...) et bien sûr de prendre en considération leurs critiques et les analyser. La société c'est le facteur de notre existence, donc, il est indispensable de la valoriser.

✓ *Pourquoi cet intérêt ?*

La société joue un rôle très important dans le processus d'évolution de l'entreprise, et comme nous avons déjà cité, elle est la cause de notre existence, elle garantit aussi la pérennité de l'entreprise.

✓ *comment se concrétise cet intérêt ?*

Cet intérêt se concrétise par la mise à l'écoute, rechercher et comprendre leurs attentes, détecter les problèmes, chercher des solutions et les résoudre afin de les satisfaire.

✓ *Qui est chargé de l'adaptation de cet intérêt au sein de l'entreprise cevital ? et quels sont les champs d'adaptation (ils s'orientent vers quoi /qui sur son environnement). ?*

Presque tout le personnel, et dans tous les champs... (la santé, les services,...)

✓ *Quels sont les principaux acteurs de l'innovation sociale en terme général ?*

Les entreprises sociales, Les associations, Les collectivités territoriales, les entreprises privées

✓ *Quels sont les principaux besoins sociaux auxquels répond l'innovation sociale*

L'innovation sociale en générale répond aux besoins sociaux et touche tous les domaines (santé, hygiène, produits vitaux, services ...).

✓ ***Quels sont les projets sociaux et sociétaux déjà réalisés par CEVITAL ? Et quels sont les projets en cours et ceux qui sont prévus ?***

L'entreprise CEVITAL a réalisé des projets sociaux énormes parmi ses projets :

-La pénétration de la route arrière port qui a coûté presque 16 milliards da.

-Subventions des organismes et associations de bienfaisance et donations (kofate ramadhan) chaque année.

-Le nouveau mégaprojet à Tichy qui va créer des postes d'emplois, il s'agit d'un complexe touristique.

A long terme, le projet de CEVITAL c'est de couvrir l'Oued Sghir et l'équiper de filtres afin de pouvoir recycler les déchets, puis le réhabiliter afin qu'il permette l'utilité routière en faveur de la société.

✓ ***Comment CEVITAL peut développer l'innovation sociale ?***

Elle peut développer l'innovation sociale par la contribution à la réalisation des projets sociaux et veiller à satisfaire la société

✓ ***Quels sont les leviers et les freins à l'innovation sociale dans l'entreprise CEVITAL ?***

Le seul frein et obstacle que nous avons vécu jusqu'au présent c'est les blocages de l'administration publique.

Aussi des conflits d'intérêt se sont manifestés de la part des agriculteurs, dans le cadre du projet touristique.

Les leviers sont : la motivation de personnel et les collaborateurs.

✓ ***Est-ce que l'entreprise CEVITAL élabore des plans lors de son engagement dans une innovation sociale ?***

Oui bien sûr, un projet social c'est comme tous les projets, il est indispensable de faire une étude, détecter les problèmes, chercher des solutions...etc, pour le mettre en action

✓ *Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?*

Oui, le projet de la pénétration, nous avons fait des études et des analyses pour que ce projet soit réalisé dans les bonnes conditions. Nous avons fourni tous les matériaux nécessaires, aussi une étude financière.

✓ *Comment et quand cette innovation sociale a été intégrée dans votre entreprise ?*

Cette innovation existe depuis la naissance de l'entreprise quand nous avons commencé à produire, les produits vitaux est une innovation sociale, donc l'innovation sociale se déclenche lors du déclenchement des besoins. Aussi en répondant aux demandes d'aides de la part des associations, nous travaillons également avec l'université de Bejaïa. L'entreprise CEVITAL est ouverte dans tous les domaines

✓ *Quel intérêt apporte cette innovation à l'entreprise ?*

L'innovation sociale a pour but de servir l'environnement, et de développer la société, sinon pour l'entreprise c'est juste pour sa réputation, d'ailleurs l'entreprise CEVITAL a une bonne image donc on peut dire qu'elle n'a aucun intérêt en vérité.

✓ *Comment sensibilisez-vous le personnel à adapter cette innovation ?*

Le personnel qui travaille au sein de cette entreprise est une catégorie de la société, donc il est déjà motivé.

✓ *Quels rôles peuvent jouer les différents acteurs dans le processus d'innovation sociale ?*

Mobiliser, sensibiliser, organiser, identifier des problèmes, trouver des solutions..

✓ *Quels sont les motivations de l'entrepreneur privé CEVITAL à s'engager dans l'innovation sociale ?*

L'entreprise CEVITAL dès son existence a pris toute la mesure nécessaire pour protéger l'environnement et assure que son environnement bénéficie des bienfaits de l'entreprise déjà elle fait vivre 4400 employés, pratiquement c'est un moteur de l'économie.

CEVITAL s'engage dans l'innovation sociale concrètement, son principe c'est de faire et non pas quoi faire c'est-à-dire elle s'engage à la mise en place directement, elle se base sur l'articulation avec la société.

✓ *Quelle est la place de l'innovation sociale dans le management de l'entreprise CEVITAL ?*

L'innovation sociale assure en premier lieu la pérennité de l'entreprise et son avancement, d'ailleurs celui qui n'avance pas recule.

L'innovation sociale, s'intègre dans le management de CEVITAL, à travers l'engagement des ressources humaines à développer des responsables sociaux qui sont affectés dans chaque unité afin d'écouter les besoins et les attentes des collaborateurs.

✓ *Pourquoi l'entrepreneur privé CEVITAL s'engage-t-il dans l'innovation sociale et quels sont les produits générés pour la société ?*

CEVITAL s'engage dans l'innovation sociale pour le développement social économique de la région en particulier et les produits générés sont nos produits vitaux de bonnes qualités

✓ *Les engagements de l'entreprise répondent-ils aux attentes des acteurs de la société ?*

Oui bien évidemment, CEVITAL se met à la disposition de ses acteurs.

• **Analyse et critique**

A partir de l'entretien que nous avons mené avec le directeur des ressources humaines, et selon les réponses que nous avons eu de sa part, nous pouvons constater l'intérêt que porte l'entreprise CEVITAL à la société est important bien qu'il soit directement lié au développement de la réputation de l'entreprise d'une part mais aussi à l'assurance de la pérennité.

L'intérêt porté par CEVITAL à la société fait engager plusieurs acteurs soit le personnel de la dite entreprise.

Les projets sociaux et sociétaux de l'entreprise CEVITAL sont de double intérêt pour les deux parties soit l'entreprise elle-même mais aussi la société, bien que cette perception n'est complètement partagée par les acteurs de la société. D'ailleurs cette perception se justifie

aussi par des blocages administratifs qui font que plusieurs projets de l'entreprise ne sont ni achevés pour certains ni même entamés.

CEVITAL intègre l'innovation sociale dans son management, mais sans réellement la concrétiser dans un service ou une cellule spécialisées telles les relations publiques,

Ceci dits, certes tous les projets de l'entreprise sont formalisés mais pas totalement expliqués aux acteurs de la société.

Cette innovation a une place très important dans le management de l'entreprise CEVITAL, selon le DRH. Elle permet de rapprocher la décision de chef d'unité aussi de former les DRH et faire de la polyvalence 'une formation/action'

CEVITAL s'engage dans l'innovation sociale pour le développement sociale économique de la région en particulier, et ses engagements répondent aux attentes des acteurs de la société.

2.2.Présentation des résultats de l'enquête sur terrain et analyse

Introduction

Afin de définir nos résultat, et partout sur l'idée de base que l'innovation sociale fait interagir des acteurs de la société pour apporter une valeur ajoutée à l'ensemble, mais décidé de mener une enquête auprès d'un échantillon d'acteurs de la société de Bejaia. L'objectif est de déterminer leur point de vue sur ce que peut apporter CEVITAL des perspectives l'innovation sociale

Tableau 12 : Degré de connaissance de l'entreprise avec les critères

Connaissance de l'entreprise	Oui	non	total
Nombre de personne	20	00	20
Total%	100%	00%	100%

Critères de connaissance	produits	réputation	position	médiatisation	
Nombre de personne	20	08	07	03	
Total%	100%	40%	35%	15%	

Notre échantillon est constitué de 20 personnes dont 16 sont des fonctionnaires et le reste sont de chômeurs(4), tous les interrogés connaissent CEVITAL. Les critères de connaissance sont produits pour la totalité et 40% pour la réputation. 35% connaissent CEVITAL pour sa position dans le marché et 15% la connaissent suite à d'autres critères, tels la médiatisation.

Tableau 13 : Degré de perception de l'entreprise CEVITAL chez les acteurs de la société

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout D'accord
Economique performante	30%	70%	00%	00%
Citoyenne	35%	65%	00%	00%
Protectrice de l'environnement	10%	60%	15%	15%

Relativement à la question liée au degré de perception des acteurs de la société sur CEVITAL nous constatons ce qui suit :

70% des interrogés sont d'accord pour considérer CEVITAL économiquement performante.

65% sont d'accord pour considérer citoyenne 70% ne la connaissent comme protectrice de l'environnement.

Tableau 14 : Degré de savoir sur les projets sociétaux de CEVITAL

La connaissance des projets sociaux menés par CEVITAL	oui	Non
Nombre de personne	09	11
Total%	45%	55%
Les projets sociétaux cités	<p>Sensibilisation aux dangers de la route.</p> <p>-parrainages des activités sportives et culturelles.</p> <p>-projets d'articles électro-ménagers.</p> <p>-le complexe touristique a souk ELTNINE. pénétration de la route arrière port</p> <p>-créations des PME qui créent des emplois.</p> <p>- la contribution avec les organismes et les sociétés de bienfaisance.</p>	

Nous constatons que 45% des interrogés sont au courant des projets sociaux mens par CEVITAL.

Parmi ces projets, les enquêtés ont cité :

-sensibilisation aux dangers de la route

-parrainage des activités sportives culturelles, la réalisation de complexe touristique à souk ELTNINE

-création des PME qui créent les emplois

-la contribution avec les organismes et les sociétés de bienfaisance.....

Bien que 55% d'entre eux, ne sont pas informés, ceci peut se justifier par le manque de communication dite de relation publique.

Tableau 15 : Point de vue sur les projets

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
bénéfique pour L'environnement	20%	15%	40%	20%
bénéfique pour la société	50%	50%	00%	00%
bénéfique seulement pour l'entreprise	5%	00%	50%	45%
bénéfique pour l'entreprise et la société	35%	65%	00%	00%

D'après la question liée au point de vue des acteurs de la société face aux projets de l'entreprise CEVITAL, nous constatons ce qui suit :

La totalité des acteurs sont d'accord que les projets sociétaux de CEVITAL sont bénéfiques pour la société.

100% sont d'accord que les projets sociétaux de CEVITAL sont bénéfiques pour l'entreprise et la société

95% ne sont pas d'accord que les projets sociétaux de l'entreprise sont bénéfiques seulement pour l'entreprise, par ailleurs 60% ne sont pas d'accord que les projets réalisés sont bénéfiques pour l'environnement

Tableau 16 : Point de vue sur les affirmations suivantes

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
L'entreprise CEVITAL est un moteur de développement pour la wilaya de Bejaïa	65%	35%	00%	00%
l'administration publique bloque certains projets de l'entreprise CEVITAL	35%	45%	10%	10%
L'entreprise CEVITAL doit s'engager plus pour la société	20%	80%	00%	00%
Les engagements de l'entreprise répondent aux attentes des acteurs de la société	35%	55%	10%	00%
La relation entre CEVITAL et la société est une relation mutuelle	10%	80%	10%	00%

Suite aux résultats de ce tableau qui démontre les points de vue des acteurs sur les affirmations mentionnées, nous constatons que :

100% sont tout à fait d'accord que l'entreprise CEVITAL est un moteur de développement pour la wilaya de Béjaïa.

100% sont d'accord que l'entreprise CEVITAL doit s'engager plus pour la société, et que la relation qui existe entre l'entreprise privé et la société est une relation mutuelle.

Bien que 90% sont d'accord que les engagements de l'entreprise répondent aux attentes des acteurs de la société.

La majorité confirme que l'administration publique bloque certains projets de l'entreprise CEVITAL dont 45% sont d'accord et 35% sont tout à fait d'accord

- **Analyse de l'enquête sur terrain**

A partir de l'enquête que nous avons menée avec les différents acteurs de la société, et selon les résultats que nous avons eu de leurs parts, nous pouvons constater que la totalité de ces acteurs connaissent l'entreprise CEVITAL, et cela selon plusieurs critères.

Nous pouvons constater également qu'ils ont tous une même perception (économique performante, citoyenne et protectrice de l'environnement)

La moitié des enquêtés sont au courant par les projets de société de CEVITAL, d'ailleurs ils même cités quelques projets.

Nous avons déduit aussi que tout l'échantillon a des points de vue communs, en effet, nous avons remarqué qu'ils sont tous d'accord que les projets de la SPA CEVITAL sont bénéfiques pour la société et pour l'entreprise également.

Les enquêtés affirment que l'entreprise CEVITAL est un moteur essentiel de développement pour la wilaya de Béjaia et répond aux attentes des acteurs de la société malgré les obstacles qu'elle a vécu.

Conclusion

L'entreprise privée SPA CEVITAL est une entreprise qui joue un rôle très important dans le développement économique de la région de Béjaïa et sociale notamment, et cela se voit par ses engagements concrets relevant de l'innovation sociale.

Cette dernière a un intérêt réciproque entre l'entrepreneur et la société, donc pour synthétiser, l'innovation sociale crée une relation mutuelle entre CEVITAL et son environnement et la société en particulier.

Conclusion générale

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat constitue un phénomène qui attire de plus en plus les chercheurs dans les domaines de l'économie et de la gestion.

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Plusieurs auteurs et chercheurs dans ce domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept.

Dans ce vaste phénomène, il existe une approche dite innovation sociale qui est assimilée avec ce dernier.

L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion...

Tout au long de notre travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question de principale à savoir : « quels sont les motivations de l'entrepreneur privé CEVITAL à s'engager dans l'innovation sociale ? ».

Pour ce faire, nous avons mené un entretien avec le directeur des ressources humaines et une enquête de terrain auprès des acteurs de la société.

A travers les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de notre recherche (l'entretien et l'enquête de terrain), nous avons constaté que l'entreprise CEVITAL est une grande entreprise qui s'intéresse à son environnement et la société en particulier, elle s'intéresse par son engagement dans ce qu' 'on appelle l'innovation sociale.

Il est à noter que l'entreprise CEVITAL est en relation mutuelle avec la société, elle se met à la disposition de ses acteurs.

Conclusion générale

Notre recherche a montré également que l'entreprise CEVITAL est très connue par ses produits qui sont considérés comme étant une innovation sociale, aussi par les projets sociétaux qu'elle a engagé de faire sur le territoire de la wilaya de Béjaïa, sachant que la quelques de ses projets sont bloqués par l'administration publique pour des raisons inconnues.

Cette innovation sociale au sein de l'entreprise privée SPA CEVITAL a une place très importante dans son management, et cela à travers le développement d'une responsabilité sociétale.

Nous avons constaté aussi que les engagements de l'entreprise répondent aux attentes des acteurs de la société civile, presque la majorité sont tous d'accord avec ses projets qui sont bénéfiques pour la société et l'environnement en parallèle.

CEVITAL se concentre fortement sur la société et sert à la satisfaire et la développer par tous les moyens, donc nous avons compris que la société elle-même qui motive l'entreprise a engager dans l'innovation sociale.

Cependant, l'entreprise CEVITAL est considéré comme un moteur de développement pour la wilaya de Béjaïa, et cherche toujours à enrichir la région.

Liste bibliographique

Les ouvrages :

- Alain Fayolle, Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre, DUNOD,2004
- Alain FAYOLLE , Jean-Michel DEGEORGE, dynamique entrepreneuriale, 1^{er} édition, 1994
- Bertrand Bellon, l'innovation créatrice, Economica, 2002
- Bird,jelinek, m.,(the operation of entrepreneurial intentions, entrepreneurship, theory and practice,88
- Boislandelle H. M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998
- Bertrand SCHWARTZ, Moderniser sans exclure, La Découverte, 1994.
- ÉMILE-Michel hernandez,L'ENTREPRENEURIAT approche théorique, L'Harmattan,2001
- Fayolle. À, introduction à l'entrepreneuriat, éd. Dunod, Paris, 2005
- Hernandez E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999
- Hubert REEVES, Patience dans l'azur, Editions du seuil, 1981
- LEARNED K.E, "What happened before the organization ? A model of organization formation", Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 17, n° 1
- Phills jr. J.A. ,Deiglmeier, K. et Miller, D.T. (2008), « Rediscovering Social innovation », Stanford Social Innovation Review, vol. 6, n° 4
- STAENER Phillipe, la sociologie économique, Ed. Le découvert, Paris
- SHane,S. et venkataraman,S., (2000), “The promise of entrepreneurship as a field of research”, Academy of Management Review, 25, 1
- VERSTRAETE Thierry, histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Éd. Ems management etsociété, Paris, 2000
- VERSTRAETE Theiry et SAPORTA Bertrand « Création d'entreprise et entrepreneuriat » .Edition ADREG.2001

Les thèses et mémoires

- Azzedine TOUNES : « l'intention entrepreneuriale ; une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (Bac+5) et des étudiants en DESS CAAE », Thèse de doctorat en sciences de gestion, 2003, France

- Harrison, 2008, 2010, Klein et al 2009, l'entrepreneuriat et l'innovation sociale. La perspective des acteurs. Cahier/Mémoire de l'atelier Québec – France sur l'entrepreneuriat social. Par : Olga Navarro-Flores et Émilie Fortin-Lefebvre collection recherche, No 10-2012
- Hocini Amar, Contribution à la compréhension des conceptions, caractéristiques et intentions entrepreneuriales chez les étudiants de fin de formation, mémoire en sciences sociales, université Abderrahmane Mira Béjaia 2013/2014

Les articles

- Article, potentiel entrepreneurial en Algérie : entre capital humain et informalité, quelle croissance ?, septembre 2008
- Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 p10
- Ansouff I., Stratégie du développement de l'entreprise, les éditions d'organisation, 1989
- Algérie : reportage dans l'antre de Cevital. [archive] Jeune Afrique, 27 novembre 2013
- Cevital entre au capital de NCA-Rouiba. [archive] El Watan, 10 décembre 2014
- DPM wilaya de Bejaia
- Gartner, W.B., (1990), "What are we talking about when we talk about entrepreneurship", Journal of Business Venturing, 5, 1
- Julien, P.-A. et Cadieux, L. (2010). La mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, Institut de la statistique du Québec
- MICHEL Coster, Entrepreneuriat, publié par PEARSON EDUCATION France

Les revues

- APSI, Agence pour la Promotion et Soutien à l'Investissement créée en 1994 et remplacée en 2001 par l'ANDI, Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement.
- Bertrand SCHWARTZ, Moderniser sans exclure, La Découverte, 1994.
- Carland, J.W., Hoy, F., Boutilton, W.R. et Carland, J.A., "Differentiating entrepreneurs from small business owners: a conceptualization", Academy of Management Review, 9, 2, (1984),
- Hubert REEVES, Patience dans l'azur, Editions du seuil, 1981
- Melbouci. L, 'le capital social et le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien', communication au colloque international sur l'entrepreneuriat et la PME, Belgique, octobre, 2008.
- SADI. N-E, la privatisation des entreprises publiques en Algérie, Ed OPU, Algérie, 2005
- Verstraete, T. et Fayolle, A., (2005), «Paradigmes et entrepreneuriat», Revue de l'Entrepreneuriat, 4, 1

Les sites web

- Article sur l'histoire de l'entrepreneuriat, rédigé par le groupe écoles 2IAE international « [http://2aie.com/pages/historique-GROUPE 2IFE/2IAE-Historique](http://2aie.com/pages/historique-GROUPE%20IFE/2IAE-Historique) ».
- Article, yet.brussels/young entrepreneurs of tomorrow, l'entrepreneuriat, c'est quoi? « <http://www.yet.brussels/fr/l-entrepreneuriat-c-est-quoi> »
- Article innopreneurs, l'esprit entrepreneurial « [http://inno-preneurs.com/lesprit entrepreneurial/](http://inno-preneurs.com/lesprit-entrepreneurial/)
- Article sur innovation sociale et innovation de service rédigé par Faridah Djellal, Faiz Gallou. « [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs 01133756/document](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01133756/document) »
- Avis guide l'innovation sociale un levier pour le développement des territoires juillet 2012 « <https://www.avise.org/ressources/linnovation-sociale-un-levier-pour-les-territoires> »
- Blog, les 4 piliers de l'esprit d'entreprendre : le caractère de l'entrepreneur, par Jérôme HOARAU « www.pourquoi-entreprendre.fr/piliers-esprit-entreprendre/ »
- Dictionnaire Jobintree « <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-entrepreneur-349.html> »
- Extrait de l'article (l'entrepreneur, ferment de l'économie et de la société) par Alain FAYOLLE les echos-L'ART D'ENTREPRENDRE/31 mai 2007 « <https://fr.slideshare.net/charfimacc/lentrepreneuriat-un-phnomne-conomique-et-social-complment-de-cours> »
- Foadmooc, chapitre 1 connaissance de l'entrepreneuriat et de formes, section 2 : les divers formes d'entrepreneuriat <http://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/>
- Institut Jean-Baptiste GODIN Centre de transfert en pratiques solidaires https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf
- Jacqueline LORTHIOIS – rapport sur l'INNOVATION SOCIALE, 1996 « j-lorthiois.fr/wp-content/documents/pdf/innovation%20sociale.pdf »
- L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0907.pdf
- L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean Baptiste Godin, Janvier 2013 « https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf »
- Le Réseau québécois en innovation sociale « <http://www.rqis.org/innovation-sociale/> »

-RésuméAzzedine tounes ,p3

«www.researchgate.net/publication/264550412_entrepreneuriale_theories_e_t_modeles »

-Yvon Pesqueux, HAL archives ouvertes, entrepreneur, entrepreneuriat: de quoi s'agit-il? «

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document>

Table de matière

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des figures

Listes d'abréviation

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre01 : Cadre théorique de l'entrepreneuriat	04
Introduction.....	05
Section 1 : Genèse de l'entrepreneuriat	05
1-historique et évolution de l'entrepreneuriat	05
1-1-historique de l'entrepreneuriat.....	05
1-2-la trilogie de la recherche dans le champ de l'entrepreneuriat.....	07
1-3-la sociologie économique de l'entrepreneuriat.....	13
2-l'entrepreneuriat, définition et piliers	15
2-1-définition de l'entrepreneuriat.....	15
2-2-les piliers de l'entrepreneuriat.....	18
2-3-les conceptions dominantes de l'entrepreneuriat (paradigmes).....	19
3-définition et notion de base de concept entrepreneur	21
4-la création d'entreprise	24
4-1-importance de l'entrepreneuriat dans la société.....	24
4-2-diverses formes d'entrepreneuriat.....	25
4-3-processus entrepreneuriale.....	29
Section 2 : Contexte d'émergence et d'évolution de l'entrepreneuriat en Algérie	31
1-historique et évolution	31
1-1-l'entrepreneur de l'Algérie indépendante.....	31
1-2-l'essor de l'entreprise privée.....	32
1-3-l'entrepreneur de l'Algérie en transition vers l'économie de marché.....	32
2-les facteurs explicatifs de la privatisation en Algérie	33
Conclusion	35

Chapitre02 : Généralité sur l'innovation sociale	36
Introduction	37
Section1 : L'innovation sociale, définitions et approches théoriques	37
1.1. Définition et notion de base.....	37
1.2. Les principales approches de l'innovation sociale.....	39
Section2 : Les caractéristiques et les acteurs de l'innovation sociale	46
2.1. Les caractéristiques de l'innovation sociale.....	46
2.2. Les acteurs de l'innovation sociale.....	48
Section3 : Le champ et les conditions de développement de l'innovation sociale	48
3.1. Les champs d'intervention de l'innovation sociale.....	49
3.2. Facteurs déclencheurs de l'innovation sociale.....	48
3.3. Les limite du champ de l'innovation sociale.....	50
3.4. Le processus de développement de l'innovation sociale.....	50
3.5. Les conditions nécessaires de l'innovation sociale.....	52
Conclusion.....	58
Chapitre03 : L'innovation sociale au sein de l'entreprise CEVITAL	59
Introduction	60
Section 1 : Présentation de l'entreprise CEVITAL	60
1-1-la situation géographique.....	60
1-2-répartition par secteur d'activité.....	61
1-3-les activités de l'entreprise.....	61
1-4-les unités de production.....	63
1-5-la composition de la direction générale.....	65
1-6-les valeurs du groupe.....	69
1-7-la démarche RSE au sein de CEVITAL.....	70
Section2 : Le champ de l'entrepreneuriat dans la région de Bejaïa	71
1-présentation de territoire	71
2-statistique et types des PME	71
3-les composants de secteurs de la PME	72
Section 3 : La méthodologie de recherche, Analyse et interprétation des résultats	76
1-méthodologie de travail	77
1-1-l'enquête de terrain.....	77
1-2-l'entretien.....	77
2-analyse et interprétation des résultats	77

2-1-présentation des résultats de l'entretien et analyse.....	77
2-2-présentation des résultats de l'enquête et analyse.....	82
Conclusion	88
Conclusion générale.....	89
Bibliographie	
Table de matière	
Les annexes	

Les annexes

1. format de questionnaire de l'enquête terrain

Questionnaire

Nom :.....

Prénom :.....

Statut :.....

1. Connaissez-vous l'entreprise CEVITAL ?

OUI

NON

2. comment vous la connaissez ?

Grâce à ses produits Grâce à sa réputation

Grâce à sa position sur le marché

Autre (précisez) :

3. Quelle est votre degré de perception de cette entreprise ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Economique performante				
Citoyenne				
Protectrice de l'environnement				

4. savez-vous que l'entreprise s'engage dans des projets de société ?

Oui Non

5. Si oui, pouvez vous nous citer ceux que vous connaissez ?

.....
.....

6. Qu'est ce que vous pensez des projets destinés pour la société de l'entreprise CEVITAL ?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
bénéfique pour L'environnement				
bénéfique pour la société				
bénéfique seulement pour l'entreprise				
bénéfique pour l'entreprise et la société				

7. quel est votre point de vue sur les affirmations suivantes ;

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
L'entreprise CEVITAL est un moteur de développement pour la willaya de Bejaïa				
l'administration publique bloque certains projets de l'entreprise CEVITAL				
L'entreprise CEVITAL doit s'engager plus pour la société				
Les engagements de l'entreprise répondent aux attentes des acteurs de la société				
La relation entre CEVITAL et la société est une relation mutuelle				

Merci pour votre collaboration

2. format de guide d'entretien

Il s'agit d'un ensemble de questions :

- *Pouvez-vous nous donner une définition de l'innovation sociale ?*
- *Entreprise CEVITAL s'intéresse t'elle a la société algérienne, et celle de Bejaia en particulier ?*
- *Pourquoi cet intérêt ?*
- *Comment se concrétise cet intérêt ?*
- *Qui est chargé de l'adaptation de cet intérêt ? et quels sont les champs d'adaptation (ils s'orientent vers quoi/qui sur son environnement) ?*
- *Quels sont les principaux acteurs de l'innovation sociale ?*
- *Quels sont les principaux besoins sociaux auxquels répond l'innovation sociale ?*
- *Quels sont les projets sociaux et sociétaux déjà réalisé par CEVITAL ? et quels sont les projets en cours et ceux qui sont prévus ?*
- *Comment CEVITAL peut développer l'innovation sociale ?*
- *Quels sont les leviers et les freins a l'innovation sociale dans l'entreprise CEVITAL ?*
- *Et ce que l'entreprise CEVITAL élabore des plans lors de son engagement vers une innovation sociale ?*
- *Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?*
- *Comment et quand cette innovation sociale a été intégrée dans votre entreprise ?*
- *Quel intérêt apporte cette innovation a l'entreprise ?*
- *Comment vous sensibiliser les personnels a adapté cette innovation ?*
- *Quels rôles peuvent jouer les différents acteurs dans le processus d'innovation sociale ?*
- *Quels sont les motivations de l'entrepreneur privé CEVITAL a s'engager dans l'innovation sociale ?*
- *Quelle est la place de l'innovation sociale dans le management de l'entreprise CEVITAL ?*
- *Pourquoi l'entrepreneur privé CEVITAL s'engage t'il dans l'innovation sociale ? et quels sont les générés pour la société ?*
- *Les engagements de l'entreprise répondent t'ils aux attentes des acteurs de la société ?*

Résumé de mémoire

Ce qui a motivé notre recherche. En effet c'est la double relation entre entreprise et société avec ces acteurs qui a attiré notre attention pour développer la présente recherche.

L'objectif de cette étude s'articule autour de l'entrepreneur privé CEVITAL et l'innovation sociale, la problématique est par conséquent la suivante : quelles sont les motivations de l'entrepreneur privé CEVITAL à s'engager dans l'innovation sociale ?

Pour répondre à la problématique, nous avons basé sur un entretien semi directif et une enquête de terrain auprès des acteurs.

Les réponses récoltées montrent que la société est le facteur qui motive l'entreprise CEVITAL pour s'engager dans l'innovation sociale dans le but de développer la fonction sociale, elles montrent également que tous les acteurs sont d'accord que SPA CEVITAL un moteur de développement de la région de Béjaia

What motivated our research. Indeed it is the double relationship between company and society with these actors that has attracted our attention to develop the present research.

The objective of this study revolves around the private entrepreneur CEVITAL and social innovation, the problem is therefore the following: what are the motivations of the private entrepreneur CEVITAL to engage in social innovation?

To answer the problem, we based on a semi-directive interview and a field survey of the actors.

The responses collected show that the company is the factor that motivates the company CEVITAL to engage in social innovation in order to develop the social function, they also show that all stakeholders agree that SPA CEVITAL an engine development of the Bejaia region